

Envoyé en préfecture le 24/09/2024

Reçu en préfecture le 24/09/2024

Publié le

ID : 013-211300504-20240918-DB_2024_110-DE



La Maison Bleue
Réinventons la crèche

Rapport Annuel

2023



Multi Accueil Crèche Le Nid

12-14 avenue des quatre termes – 13410 Lambesc

Votre contact :

Sophie DESHAYES – Responsable de Secteur

sophiedeshayes@la-maison-bleue.fr – 06 20 92 70 67

www.la-maison-bleue.fr



Fiche d'identité de la crèche	3
Vos interlocuteurs La Maison Bleue.....	4
Les relations collectivités et tutelles	5
Volet administratif et financier	6
Les chiffres clés.....	7
Le rapport financier 2023.....	13
Volet équipe.....	17
L'équipe de crèche	18
Volet famille.....	21
L'inscription	22
Les parents et la crèche.....	24
Volet enfant	29
L'accueil.....	30
Le déroulement d'une journée.....	38
L'éveil des enfants.....	42
Volet travail institutionnel.....	50
Les réunions d'équipe	51
Les journées pédagogiques	51
Les partenaires pédagogiques.....	51
Le rôle du référent santé et accueil inclusif et du psychologue	52
La supervision des crèches	54
L'analyse des pratiques professionnelles.....	55
Les fiches-projets 2023.....	56
Volet objectifs	58
Les objectifs 2023	59
Volet sécurité, qualité et développement durable	60
Les travaux et la sécurité.....	61
La qualité et la satisfaction client.....	64
La démarche développement durable	69
Annexes	75
Le Groupe La Maison Bleue.....	81
Registre des incidents enfants	83
Registre des plaintes	83



Fiche d'identité de la crèche

Nom de la crèche	Multi-Accueil « Le Nid »
Coordonnées	12-14 Avenue des quatre Termes 13410 Lambesc lambesc2@la-maison-bleue.fr 04.42.66.97.05
xStatut	Délégation de Service Public
Date du contrat	Du 01/09/2018 au 31/08/2023 puis du 01/09/2023 et ce jusqu'au 31/08/2028
Autorisation de fonctionnement	Arrêté délivré par le Conseil Départemental des Bouches du Rhône le 10/08/2018, modifié par un arrêté du 12/11/2018.
Date d'ouverture	01/09/2018
Commission de Sécurité	Classement de la crèche : Type R 5 ^{ème} catégorie Date de la dernière Commission de Sécurité : 18/07/2018.
Capacité d'accueil selon autorisation de fonctionnement	42 berceaux
Enfants accueillis	80 enfants accueillis sur la durée globale de l'exercice
Taux d'occupation financier	92,28%
Equipe de Direction	Mme Sophie DESHAYES, Infirmière, Directrice jusqu'en janvier 2024 puis promotion en tant que Responsable de Secteur et remplacée par Madame Fanny BAEZA, Educatrice de Jeunes Enfants Mr Thomas MCHOLON, directeur adjoint et Educateur de Jeunes Enfants. Mme Fabienne SKOFCA Auxiliaire de Puériculture, continuité de direction
Prestations proposées	<input checked="" type="checkbox"/> Accueil régulier <input checked="" type="checkbox"/> Accueil occasionnel <input checked="" type="checkbox"/> Accueil d'urgence
Amplitude d'ouverture	De 7h30 à 18h30, du lundi au vendredi
Fermetures de l'année	<ul style="list-style-type: none"> • Eté : du 31/07 au 18/08/2023, • Fêtes de fin d'année : du 25/12 au 29/12/2023, • Jours fériés • Journées pédagogiques : 21/08 et 22/08/2023.



Vos interlocuteurs La Maison Bleue

Christophe PIN

Directeur Régional

Coralie ROSSET

Directrice de territoire

Sophie
DESHAYES

Responsable de Secteur

Fanny BAEZA

Directrice



Les relations collectivités et tutelles

Rencontres avec la collectivité

Mme Martine CHABERT, Adjointe au Maire déléguée au social, à la petite enfance et aux seniors et Mme Joëlle BÉNAZET, Conseillère Municipale déléguée aux relations avec l'Université et l'enseignement secondaire ont effectué trois visites de la crèche en présence de la directrice afin de suivre l'évolution de la mise en place de notre projet pédagogique. Elles ont pu ainsi observer un repas et goûter aux différents plats du menu. Présente lors des fêtes de fin d'année.

La commission d'attribution des places a été faite le 3 avril 2023 en présence :

- Mme Cécile Baron, directrice Petite enfance,
- Mme Martine Chabert, Adjointe au Maire déléguée au social, à la petite enfance et aux seniors
- Mme Joëlle Benazet conseillère municipale, déléguée à l'éducation, à la petite enfance et aux seniors.
- Mr Poudade Loic, directeur de la crèche Les Touchatout à Lambesc.

Visites de tutelles et autres

Une visite de la protection maternelle et infantile a eu lieu le 10/02/2023.

Cette visite a donné lieu à des préconisations, qui font l'objet d'un suivi par la directrice et la responsable de secteur.



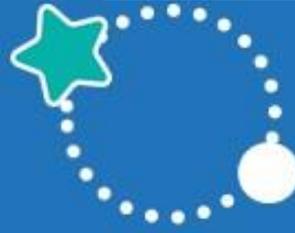
Envoyé en préfecture le 24/09/2024

Reçu en préfecture le 24/09/2024

Publié le

Berger
Levrault

ID : 013-211300504-20240918-DB_2024_110-DE



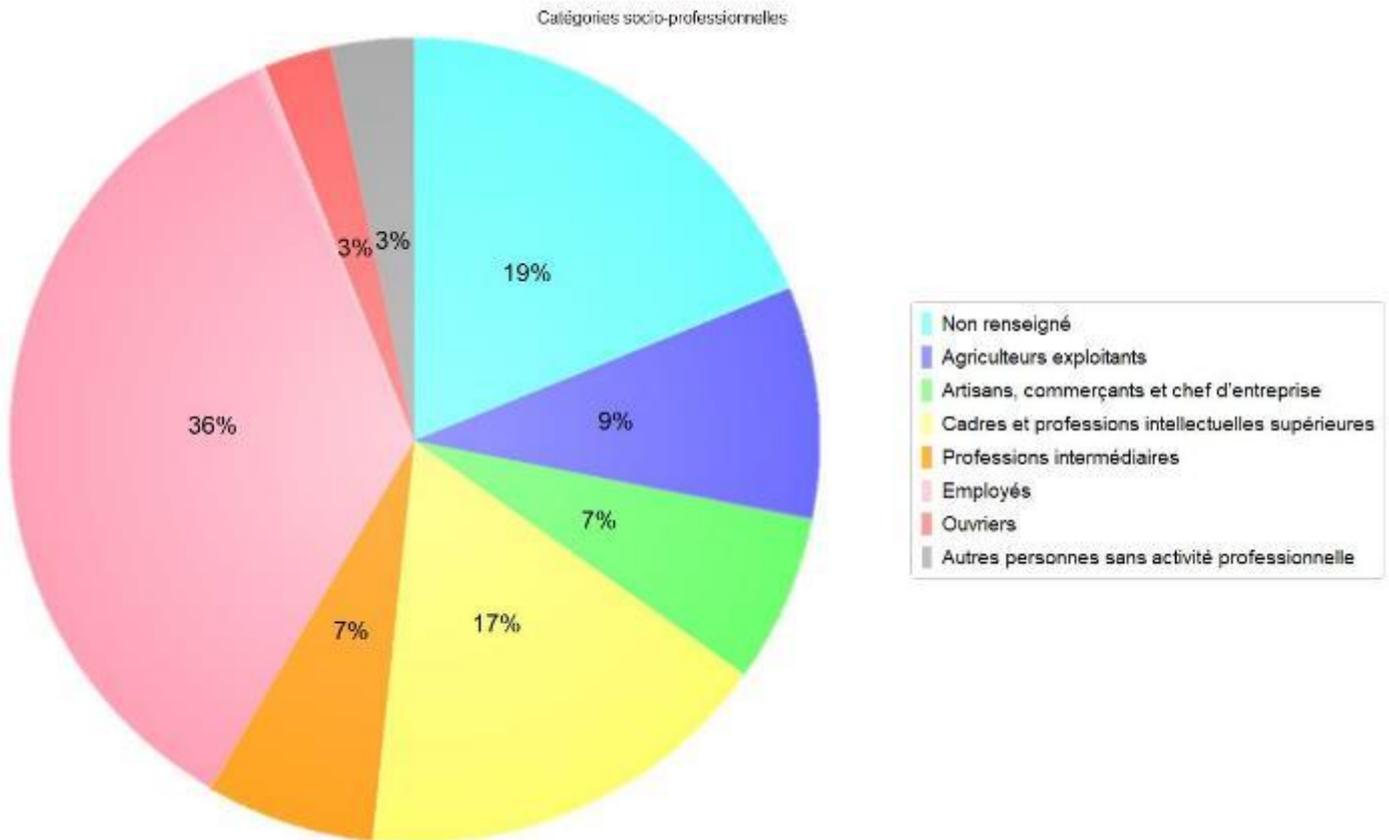
Volet administratif et financier



Les chiffres clés

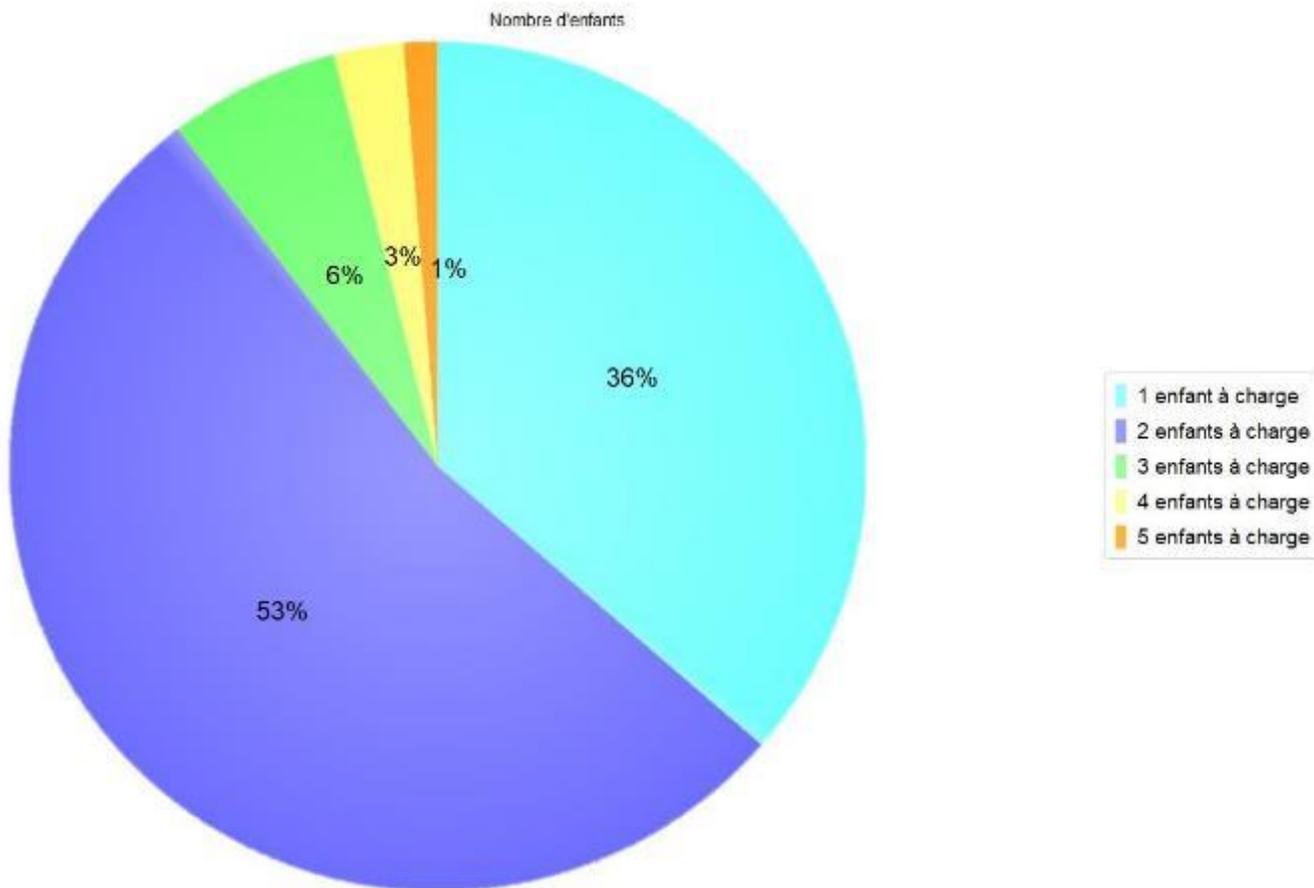
Typologie des familles

Par catégories socio-professionnelles



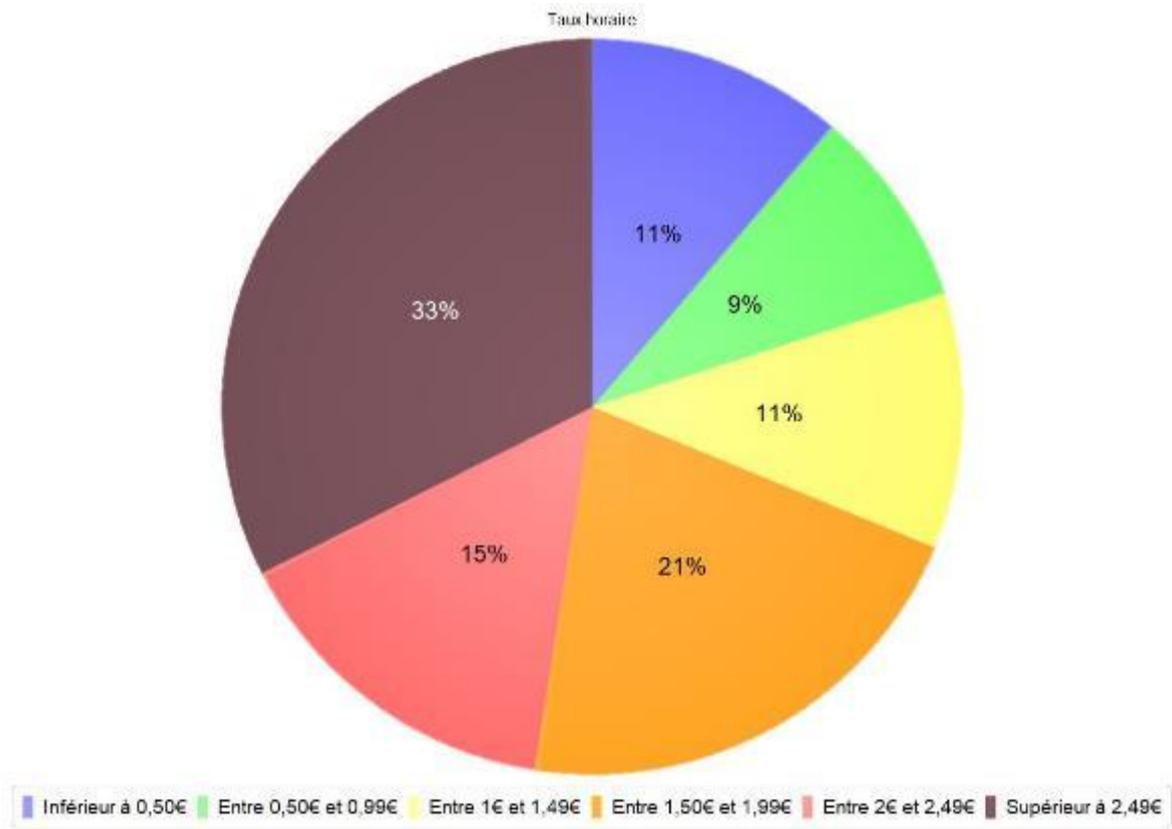


Par nombre d'enfants



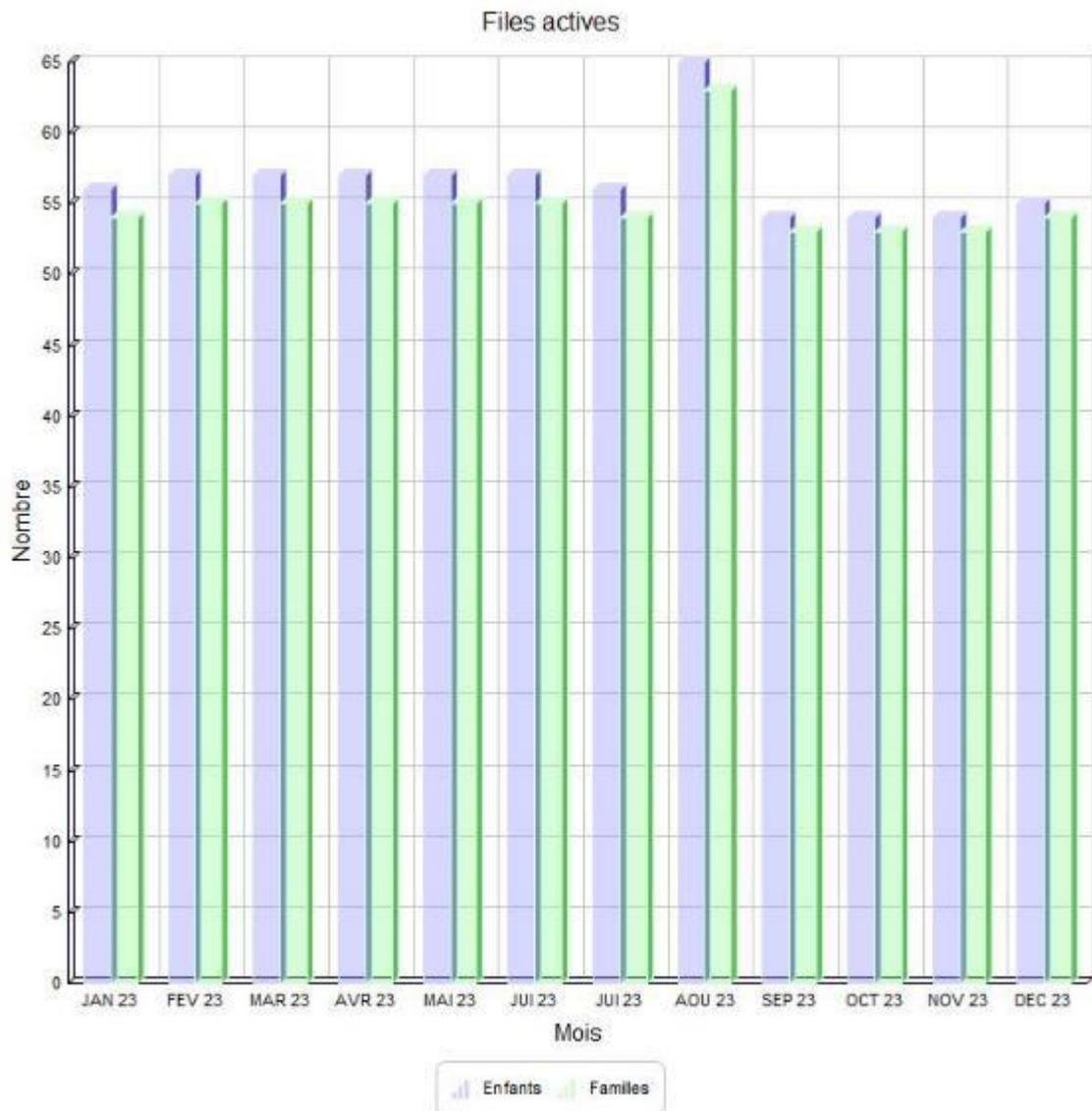
Par participation familiale

En 2023, la participation familiale moyenne est de 1,98€, pour une facture moyenne de 323,40€.



Enfants et familles accueillies

En 2023, la crèche a accueilli 80 enfants de 77 familles.

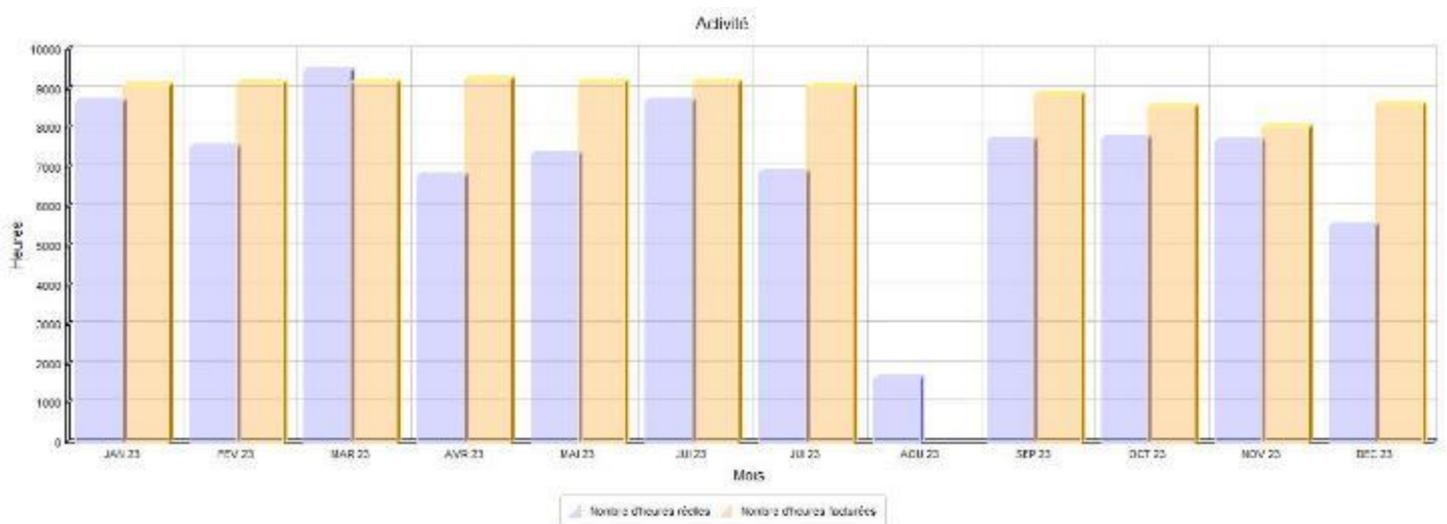


L'occupation de la crèche

Les données d'activité de la crèche sont les suivantes :

	Occupation annuelle	Occupation moyenne mensuelle	Taux d'occupation
Réel(le)	85 582	7 132	80,54%
Facturé(e)	98 061	8 915	92,58%

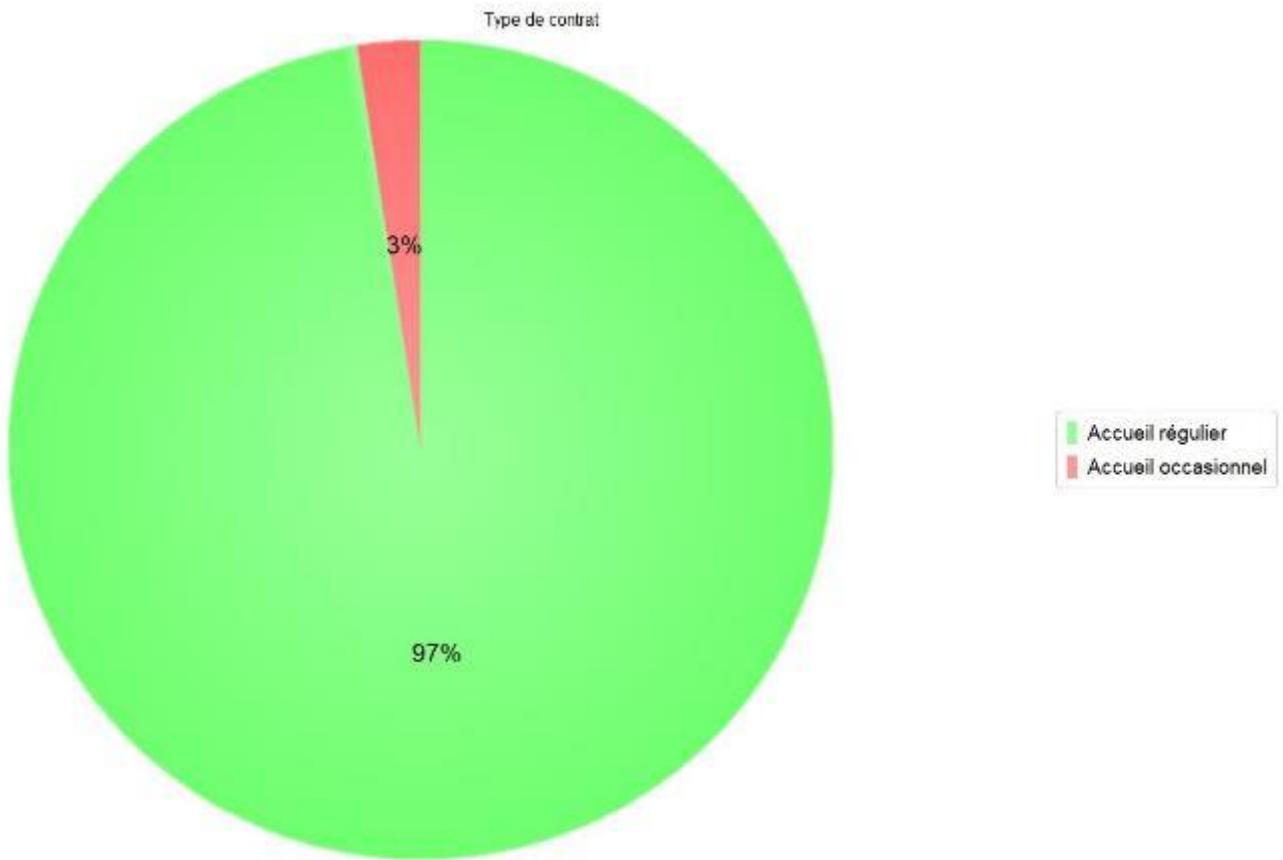
Cet écart s'explique par le lissage des factures permettant ainsi aux parents d'anticiper le coût mensuel de l'accueil de leur enfant en crèche.



Les données transmises sont conformes à la lettre Circulaire CNAF PSU du n° 2014-009 du 26 mars 2014 : « Chaque demi-heure commencée est comptabilisée tant du côté des heures réalisées que du côté des heures facturées. »



Répartition des contrats d'accueil



Le rapport financier 2023



Déclaration réelle 2023 pour la période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Établissement d'Accueil du Jeune Enfant : 13-MAC LE NID-LMB-LAMBESC

➤ Données financières déclarées

Charges			Produits		
60	Achats	86 771,05	70623	Prestation de Service reçue de la Caf	381 436,42
			70624	Fonds d'accompagnement reçus de la Caf	
61	Services extérieurs	118 074,56			
62	Autres services extérieurs	10 379,15			
			70641	Participations familiales déductibles de la PS	201 777,10
63A	Impôts et taxes liés aux frais de personnel	25 607,19	70642	Participations familiales (ou participations des usagers) non déductibles de la PS	
63B	Autres impôts et taxes	12 123,71			
64	Frais de personnel	422 891,97	708	Produits des activités annexes	1 514,52
			741	Subventions et prestations de service versées par l'Etat	
			742	Subventions et prestations de service régionales	
			743	Subventions et prestations de service départementales	
			744	Subventions et prestations de service communales	142 660,00
			7451	Subventions d'exploitation et prestations de service versées par des organismes nationaux (dont PS MSA, SNCF)	
			7452	Subventions d'exploitation Caf	
			746	Subventions et prestations de service des EPCI (intercommunalité)	
			747	Subventions d'exploitation et prestations de service versées par une entreprise	
			748	Subventions et prestations de services versées par une autre entité publique	
65	Autres charges de gestion courante		75	Autres produits de gestion courante	
66	Charges financières	63,15	76	Produits financiers	
67	Charges exceptionnelles	159,90	77	Produits exceptionnels	
68	Dotations aux amortissements, Dépréciations et Provisions	7 234,81	78	Reprise sur amortissement, Dépréciations et Provisions	
69	Impôts sur les bénéfices	11 020,64	79	Transfert de charges	
	Total charges	694 326,13		Total produits	727 388,04
86	Contributions volontaires		87	Contrepartie des contributions volontaires	
CC	Total charges et contributions volontaires	694 326,13	PC	Total produits et contrepartie des contributions volontaires	727 388,04
		Résultat			
44571	Tva collectée		33 061,91		
			44566	Tva déductible	

Emplacement réservé à la Caf

DECLPART 19042024 105646

PAGE 3/3



PRECISIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Vous trouverez ci-dessous les explications du compte de résultat 2023, détaillant les comptes de charges (classe 6) et les comptes de produits (classe 7).

Principe, règles et méthodes comptables

 L'élaboration et la présentation des comptes annuels ont été effectuées conformément aux règles en vigueur.

 L'application des conventions générales s'est faite dans le respect des principes de prudence, de permanence des méthodes, d'indépendance des exercices et de continuité d'exploitation.

 Les éléments inscrits en comptabilité ont été évalués selon la méthode des coûts historiques.

La durée de l'exercice est de 12 mois, du 1er janvier au 31 décembre 2023.

1/ Comptes de la classe 6 - Comptes de charges

60 Poste Achats

Ce poste comprend toutes les fournitures nécessaires à l'accueil du jeune enfant et au fonctionnement de la structure tels que détaillés ci-après :

-  **Alimentation** : lait pour les plus petits et le coût de tous les repas ;
-  **Couches** : le nombre moyen de couches utilisées est de 3 par enfant et par jour ;
-  **Linge** : les draps des lits ; serviettes et les gants de toilette ; bavoirs, turbulettes, blouses du personnel, sur-chaussures ;
-  **Produits pharmaceutiques, petit matériel de puériculture et hygiène** : ce sont les médicaments de la trousse d'urgence, le sérum physiologique, les savons doux, les compresses stériles, les thermomètres ;
-  **Produits d'entretien** : produits de ménage éco-labellisés pour le nettoyage de la structure ;
-  **Matériel pédagogique, fournitures diverses, petit matériel** : frais de renouvellement du matériel pédagogique non amortissable (jeux, poupées, jeux symboliques, jeux de construction, pâte à modeler, peinture, tabliers des enfants...) ;
-  **Petit équipement** : renouvellement du petit matériel défectueux en dehors du matériel pédagogique (ex : pèse bébé, vaisselle) ;
-  **Les fournitures administratives** : papeterie ;
-  **Les fluides** (eau, gaz, électricité...).

61 Poste Services extérieurs

Ce poste comprend l'entretien des locaux et des jardins (contrats et maintenance), la souscription des assurances, la location de matériel, les logiciels, le loyer et les charges locatives, les frais supports.

-  **Entretien des locaux** : les contrats de maintenance ainsi que les réparations nécessaires à l'entretien de la crèche ;



- 🔗 **Logiciels et informatique** : frais liés aux licences informatiques et aux frais engagés auprès de nos prestataires informatiques externes ;
- 🔗 **Frais support et frais de gestion** : ils sont la garantie de la qualité de service mise en place dans la crèche. Ils prennent en compte le financement de tous les services supports en charge du bon fonctionnement de la structure (RH, comptabilité, suivi des budgets de fonctionnement), et notamment, une partie des rémunérations et des frais suivants :
 - le/la responsable d'exploitation, garant de la bonne application du contrat et de l'encadrement du directeur(trice) de crèche ;
 - le délégué commercial qui assure le suivi du partenariat ;
 - la formation continue, pour développer les compétences de l'équipe ;
 - la gestion administrative de la crèche (facturation, contact avec la CAF...) ;
 - le suivi technique du bâtiment par notre direction immobilière (entretien et maintenance).

62 Poste Autres services extérieurs

Ce poste comprend

- 🔗 **Les vacances du médecin et du psychologue s'ils** sont libéraux ;
- 🔗 **Les frais d'animation par des intervenants externes** (spectacles, activités) ;
- 🔗 **Les télécoms et frais postaux** ;
- 🔗 **Les frais d'analyses de laboratoire** pour le contrôle bactériologique des repas, de la qualité de l'eau ou des surfaces ;
- 🔗 **Les frais de réception** (petits-déjeuners ou goûters parents) **et déplacement** (des professionnelles, hors frais de formation, à des réunions institutionnelles par exemple).

63A Poste Impôts et taxes liés aux frais de personnel

Ce poste comprend la taxe sur les salaires et la Contribution à la formation professionnelle continue.

63 B Poste Autres impôts et taxes

Cela inclut la cotisation foncière des entreprises, la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) et la provision constituée pour la taxe handicapé (AGEFIPH) .

64 Frais de personnel

Les frais de personnel comprennent les salaires et charges sociales : salaires bruts, primes, charges patronales, provisions pour congés payés, ainsi que les autres charges telles que remboursements de transport, cotisations aux mutuelles et médecine du travail.

- 🔗 **Salaires bruts** : ce poste correspond aux salaires bruts des professionnels de la crèche hors primes annuelles.
- 🔗 **Primes** : tous les salariés de la Maison Bleue perçoivent une rémunération variable sous forme de primes.
- 🔗 **Charges patronales** : les charges patronales représentent environ 32% des salaires bruts (primes incluses).



- 🏠 **Mutuelle** : les professionnelles de la crèche bénéficient d'une mutuelle, isolée ou familiale.
- 🏠 **Remboursement de transport (si applicable)** : il s'agit du remboursement des frais à hauteur de 50% des professionnels de la crèche qui viennent travailler en transport en commun.

65 Autres charges de gestion courante

Il n'y a aucune dépense imputée sur ce poste.

66 Charges financières

Il s'agit des divers frais financiers, des frais sur CESU et des frais de gestion courante.

67 Charges exceptionnelles

Ce poste est constitué des frais sur créances irrécouvrables.

68 Dotations aux amortissements

Il s'agit de l'amortissement des éléments de mobiliers et matériel permettant la mise en place du projet pédagogique, du matériel informatique...

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur 5 ou 10 ans ou sur la durée de la Délégation de service public.

69 Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices est forfaitairement appliqué au résultat à hauteur du taux en vigueur (avant intégration fiscale).

2/ Comptes de la classe 7- Comptes de produits

Les recettes de la crèche sont constituées de :

- 🏠 La Prestation de Service Unique versée par la Caf ;
- 🏠 Des participations familiales calculées selon le barème Cnaf ;
- 🏠 Du produit des activités annexes : il s'agit des frais de dossiers payés par les familles et des produits divers de gestion courante ;
- 🏠 De la participation de la ville au titre du contrat de Délégation de Service Public.



Envoyé en préfecture le 24/09/2024

Reçu en préfecture le 24/09/2024

Publié le

Berser
Levrault

ID : 013-211300504-20240918-DB_2024_110-DE



Volet équipe



L'équipe de crèche

Conformément aux instructions qui nous ont été données par notre Déléguée à la Protection des Données, les informations concernant le personnel font l'objet d'une anonymisation (exception faite de la direction, qui est d'ordre public).

Cette année a été marquée par les événements suivants :

- Promotion de la directrice en tant que Responsable de Secteur et remplacée par une Educatrice de Jeunes Enfants en février 2023.

La composition de l'équipe au 31 décembre 2023

Fonction	E.T.P.	Diplôme	Observations
Directrice	1	Infirmière	Depuis le 01/06/21
Directeur adjoint	0.5	Educateur de jeunes enfants	Arrivée le 01 novembre 2023
EJE	0.5	Educateur de jeunes enfants	Arrivée le 1 novembre 2023
EJE	0.4	Educateur de jeunes enfants	Arrivée en août 2023, sur la crèche le lundi et mardi
Psychomotricienne	0.085		Intervenant extérieur tout les 15 jours sur 1h30.
Auxiliaire de puériculture	3	Auxiliaire de puériculture	
Auxiliaire de crèche	6	CAP petite enfance	
Personnel encadrant non qualifié	0.85		
Agent de service	1.53		
Infirmière	0.3	Infirmière d'état	Arrivée le 16 novembre 2023
Psychologue	0.45	Psychologue	



Plan de formation

L'une des forces du groupe La Maison Bleue réside dans **l'offre de formations** proposée à toutes les équipes de La Maison Bleue.

Ainsi, les professionnels ont la possibilité de renforcer leurs compétences.

La Maison Bleue dispose de deux structures :

- **L'école d'Auxiliaires de Puériculture La Maison Bleue-Ifac**, accessible sur concours et délivrant un diplôme d'Etat.
- **Le Centre de formation La Maison Bleue**, agréé depuis 2014, proposant aux collaborateurs La Maison Bleue et aux professionnels Petite Enfance appartenant à des structures partenaires, un catalogue de formations diversifiées.



En 2022, le Centre de formation a reçu la certification QUALIOPI.

Après avoir obtenu la certification DATADOCK en 2017, le Centre de Formation La Maison Bleue poursuit la reconnaissance de son expertise pédagogique en obtenant cette distinction qui atteste de la qualité des formations dispensées quotidiennement.

C'est tout notre processus de gestion de la formation qui a ainsi été audité en 2021 et qui est récompensé aujourd'hui, aussi bien sur l'ingénierie pédagogique, l'animation des formations, l'évaluation des acquis des stagiaires que sur la compétence de notre réseau de formateurs.



Forte de ces deux structures, La Maison Bleue attire de nouveaux talents dans les métiers de la Petite Enfance et participe à **l'amélioration continue des pratiques professionnelles**.

Devenir AP ou EJE avec La Maison Bleue

La Maison Bleue place la formation professionnelle et le développement des compétences de ses professionnel(le)s au centre de sa stratégie et de sa politique de ressources humaines.

C'est pourquoi nous les accompagnons dans leurs évolutions professionnelles sur les métiers d'Auxiliaire de Puériculture (AP) et d'Educateur/rice de Jeunes Enfants (EJE) à travers des programmes collectifs d'accompagnement sur mesure : « **Faisant Fonction d'Auxiliaire de Puériculture** » (FFAP) pour les AP et la « **Validation des Acquis de l'Expérience** » (VAE) pour les AP et EJE.



L'engagement de La Maison Bleue c'est :

- Un parcours de formation dédié avec un accompagnement sur-mesure à travers des ateliers collectifs et des entretiens individualisés avec un consultant spécialisé,
- Un suivi par le manager ou le tuteur du (de la) professionnel(le), sur sa crèche,
- Le financement intégral du dispositif par La Maison Bleue,
- Un poste d'AP ou d'EJE à l'issue de du parcours sur une crèche La Maison Bleue

Action de formation conduites en 2023

Formations	Date	Fonction	Nombre d'heure de formations
Comprendre et apprivoiser ses propres émotions	20/12/2023	Auxiliaire de Puériculture	4h
La pédagogie verte	09/03/2023	Educat[eur] de Jeunes Enfants	5h
Le jeu et l'aménagement de l'espace	30/01/2023	Responsable d'Exploitation de Secteur SUD-EST	7h
Les jeunes enfants face aux écrans	15/12/2023	Responsable d'Exploitation de Secteur SUD-EST	5h
Méthode HACCP	15/05/2023	Direct[eur] Adjoint[e] de crèche	3h
Total			24h

Stagiaires accueillis

Age	Ecole / Institut	Période de stage	Diplôme préparé
24 ans	educweb	14/11/22 au 07/01/23	CAP petite enfance
19 ans	Croix rouge française	02/01/23 au 02/02/23	Auxiliaire de puériculture
21 ans	CERFA	06/02/23 au 03/03/23	CAP petite enfance
21 ans	Centre de formation toccada	06/03/23 au 17/03/23	CAP petite enfance
30 ans	GRETA	24/04/23 au 09/05/23	CAP petite enfance
33 ans	Croix rouge française	05/06/23 au 21/07/23	Auxiliaire de puériculture
33 ans	Centre européen de formation	09/10/23 au 13/10/23	CAP petite enfance
33 ans	Croix rouge française	16/10/23 au 17/11/23	Auxiliaire de puériculture
21 ans	Ecole française	Du 28/11/23 au 07/01/24	CAP petite enfance



Envoyé en préfecture le 24/09/2024

Reçu en préfecture le 24/09/2024

Publié le

Berger
Levrault

ID : 013-211300504-20240918-DB_2024_110-DE



Volet famille



L'inscription

La procédure d'attribution

Les familles formulent leur demande auprès de la crèche. En partenariat avec la collectivité, les places sont attribuées en fonction des besoins formulés par les familles, des critères de sélection émis par la Ville et des possibilités d'accueil de la structure. Une commission d'attribution des places est faite avec la mairie courant avril.

Le premier rendez-vous

Les parents retenus sont contactés par la Directrice pour fixer un rendez-vous, **en présence de leur enfant**.

Lors de ce rendez-vous, le règlement de fonctionnement de la crèche est expliqué.

Le recueil **des habitudes de vie de l'enfant** à la maison est présenté.

C'est l'occasion d'échanges autour des besoins des parents, de leurs attentes, qui favoriseront l'instauration d'une relation de confiance.

Au terme de ce rendez-vous, les parents reçoivent **le petit livre bleu** qui est la synthèse de l'accueil de l'enfant au quotidien.

La visite des locaux

La Directrice présente la structure et les professionnels. Elle décline les grands axes du **projet pédagogique**.

Durant cet échange, les parents peuvent exprimer leur ressenti. Ils peuvent notamment évoquer la question de la séparation, la présence des autres enfants, les habitudes de leur enfant, etc.



La dématérialisation du processus d'inscription en crèche

En juillet 2021, La Maison Bleue a lancé la dématérialisation du dossier d'inscription des familles en crèche.

Là où auparavant, les parents devaient compléter et signer des documents en format papier pour inscrire leur enfant, ils sont désormais invités à saisir leurs données et fournir leurs justificatifs sur un portail en ligne : [le Portail Famille](#).

Les étapes pour l'inscription

- Lorsque la pré-inscription en crèche est validée, **un lien unique** vers le portail Famille est communiqué par mail aux parents.
- Une fois connectées sur le portail, les familles sont tout d'abord invitées à renseigner leurs **informations personnelles administratives**.
- Ensuite, il leur est demandé de répondre à un **questionnaire nécessaire** au bon accueil de l'enfant.
- Enfin, la dernière étape consiste à déposer sur le Portail Famille **les documents justificatifs** indispensables pour finaliser l'inscription.

Tous ces éléments constituent le dossier d'inscription de l'enfant et les données sont automatiquement déversées dans l'outil de gestion Hoptis. Une fois le dossier accepté par la crèche, le contrat d'accueil est envoyé par **mail pour signature électronique**.

La dématérialisation du dossier d'inscription en crèche par La Maison Bleue répond à la demande grandissante des parents de pouvoir **gérer l'inscription de leur enfant en ligne**. Aussi, elle leur donne la possibilité d'accéder à leurs données instantanément et facilite ainsi la relation entre les familles et le personnel en crèche.

Grâce à des données toujours justes et exhaustives, la digitalisation de ce processus permet in fine aux équipes de **réserver le meilleur accueil possible aux enfants**.



Les parents et la crèche

La Maison Bleue donne une **place centrale aux parents** dans la mise en œuvre du projet pédagogique de la crèche. En valorisant les activités et les ateliers mis place, elle souhaite leur faire partager les moments que vivent leur enfant.

La clé des parents

Le Café Parents

Des cafés/goûters parents sont organisés le matin de 8h à 9h30 tous les deux mois. C'est l'occasion pour les parents de se rencontrer autour d'un café pour mieux se connaître, pour échanger avec la directrice/directeur.



Le Mur des Familles

Dans la crèche, se trouve un espace dédié au « **mur des familles** ». Ce mur regroupe les photos des familles de tous les enfants inscrits à la crèche pendant l'année en cours. **Chaque famille a sa place à la crèche**. Cela offre un sentiment d'appartenance au groupe. Il est aussi support d'échanges entre familles, l'occasion de dialoguer autour d'un projet/sujet commun.



Le Festival des Parents

Le Festival des Parents a lieu chaque année la dernière semaine de juin au 1^{er} juillet. C'est un événement national de La Maison Bleue organisé par la crèche. Il a pour objectif de faire vivre pleinement aux parents la vie de la crèche. Les professionnels proposent aux familles de venir animer un atelier de leur choix durant cette semaine. En 2023, le festival de parents s'est déroulé du 26 juin au 30 juin.



La communication avec les familles

La communication entre la famille et les professionnels

Chaque jour, le personnel informe les parents en fin de journée de **la vie de leur enfant à la crèche** par le biais des **transmissions orales** (des auxiliaires, des éducatrices, du professionnel référent de l'enfant), **écrites** (fiches de rythme essentiellement pour les bébés).

En complément, différents temps d'échange ont été organisés au sein de la structure avec la psychomotricienne :

- Une réunion de rentrée, **le 12 septembre 2023**
- Un café parent avec la présence d'une professionnelle avec comme thème « la communication gestuelle », le **20 octobre 2023**



La communication entre la crèche et toutes les familles

Les panneaux d'information

La crèche est équipée de panneaux d'affichage en bois facilement reconnaissables par leur forme de maison. On trouve sur ces panneaux toutes les informations utiles pour les parents.

On y trouve notamment :

- Le règlement de fonctionnement
- Le projet éducatif
- Les menus de la semaine
- L'organigramme de la crèche
- L'équipe
- D'autres informations utiles



La crèche est aussi équipée d'une boîte à idées, où les parents peuvent déposer toutes propositions afin d'améliorer la vie de la crèche.



L'application A la crèche

L'application A la crèche : l'application mobile pour un échange facilité entre la crèche et les parents !

Grâce à cet outil développé par La Maison Bleue, les parents peuvent participer à la vie de la crèche en consultant des publications rédigées par la directrice et par l'équipe comme les **actualités de leur crèche** (annonces des événements : Festival des Parents, Café parents, animation d'atelier des enfants...), **des photos et vidéos des activités réalisées** pour les revivre avec leur enfant de retour à la maison !



La Maison Bleue y accompagne également les parents via la publication d'actualités pédagogiques.

Les parents y retrouvent les **coordonnées de la crèche**. En bref, un outil pratique pour des parents toujours plus informés !



La participation des familles

Le parent, premier éducateur de son enfant

Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants, l'équipe s'appuie sur eux pour :

- **Transmettre** les informations qui aideront les adultes vers une meilleure connaissance et un meilleur accompagnement de leur enfant
- **Participer** à la vie de la crèche (accompagnement pour les sorties, animations diverses, festivités), les solliciter pour leurs compétences
- **Apporter** des suggestions sur l'organisation au quotidien, au cours de réunions organisées dans chaque service
- **Mettre en place** une co-organisation pour certaines activités : bibliothèque, ludothèque, etc.

Ce dialogue entre parents et professionnels nous permet d'avancer ensemble, d'affiner et d'adapter notre projet pédagogique et de réajuster si besoin nos pratiques.

La crèche : le soutien à la parentalité

Une demande **d'écoute et de reconnaissance** émane d'un certain nombre de parents, fondée sans doute sur le besoin de retrouver des points de repères, de redonner sens à la relation éducative, mais aussi sur la nécessité de recouvrer des capacités d'agir et d'être reconnus par l'institution dans une démarche participative.

Dans une logique d'appui, de soutien et de partage, nous proposons aux parents l'écoute bienveillante de l'équipe :

- Celle de la *directrice* au cours de rencontres informelles ou d'entretiens si besoin.
- Celle du référent santé et accueil inclusif qui, outre les consultations systématiques auxquelles les parents peuvent assister, pourra être sollicité pour des conseils.
- Celle des *auxiliaires, des éducatrices*, qui sont les premières dépositaires de la parole des parents.
- Celle du *psychologue**, qui se tient à la disposition des parents pour répondre à leur questionnement concernant leur enfant tant à la crèche qu'à la maison, à l'exercice de leur rôle de parents.
- Il peut également être à l'initiative de rencontres, quand un enfant nous interpelle ou quand l'équipe décèle un besoin, que ce soit pour l'enfant ou ses parents.

** En développant les rencontres avec les parents, le psychologue favorise l'expression des sentiments éprouvés liés à la naissance d'un enfant, à la séparation lors de l'entrée de l'enfant à la crèche ou autre, aux angoisses suscitées par l'enfant qui grandit (aussi lors de Café des parents). De plus, il aide les parents à établir un lien de confiance avec le personnel, évitant que l'enfant puisse être l'enjeu de conflits qui pourraient s'avérer préjudiciables à son développement.*



Envoyé en préfecture le 24/09/2024

Reçu en préfecture le 24/09/2024

Publié le

Berser
Levraut

ID : 013-211300504-20240918-DB_2024_110-DE

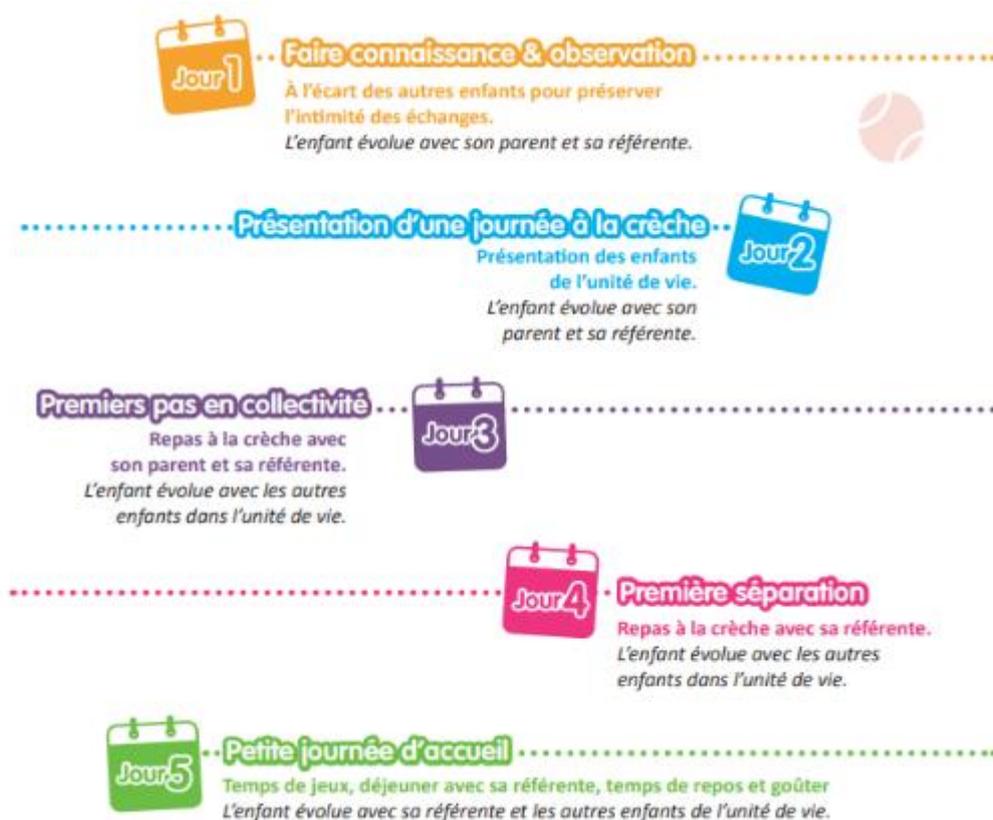


Volet enfant

L'accueil

La semaine d'accueil

La semaine d'accueil, c'est le temps nécessaire à l'enfant et sa famille pour faire connaissance, **échanger et créer des liens avec les professionnels**. Ce moment privilégié favorise le climat de confiance.



Chaque parent se présente auprès de **son professionnel référent** : c'est la/le professionnel(le) qui va favoriser la sécurité affective de l'enfant, la continuité dans la relation avec ses parents en privilégiant un accueil individualisé ; l'enfant sait sur qui il peut compter, il anticipe qui va s'occuper de lui en priorité.

Le professionnel référent échange avec le parent sur **les habitudes de vie de son enfant** (tétée, repas, sommeil, jeu, etc.) afin d'essayer de s'adapter au maximum à ce qu'il connaît déjà.

Ainsi, durant les premières rencontres, la voix et les gestes du/de la référent(e) se mêlent à ceux du parent. Et ensemble, référent(e), parent et enfant, tissent un premier lien. Les renseignements portés sur la fiche des « **habitudes de vie** » permettent de :

- Découvrir les habitudes et le rythme de vie de l'enfant
- Être à l'écoute des attentes affectives, éducatives et culturelles des parents
- Tracer les premiers temps du parcours de l'enfant en crèche

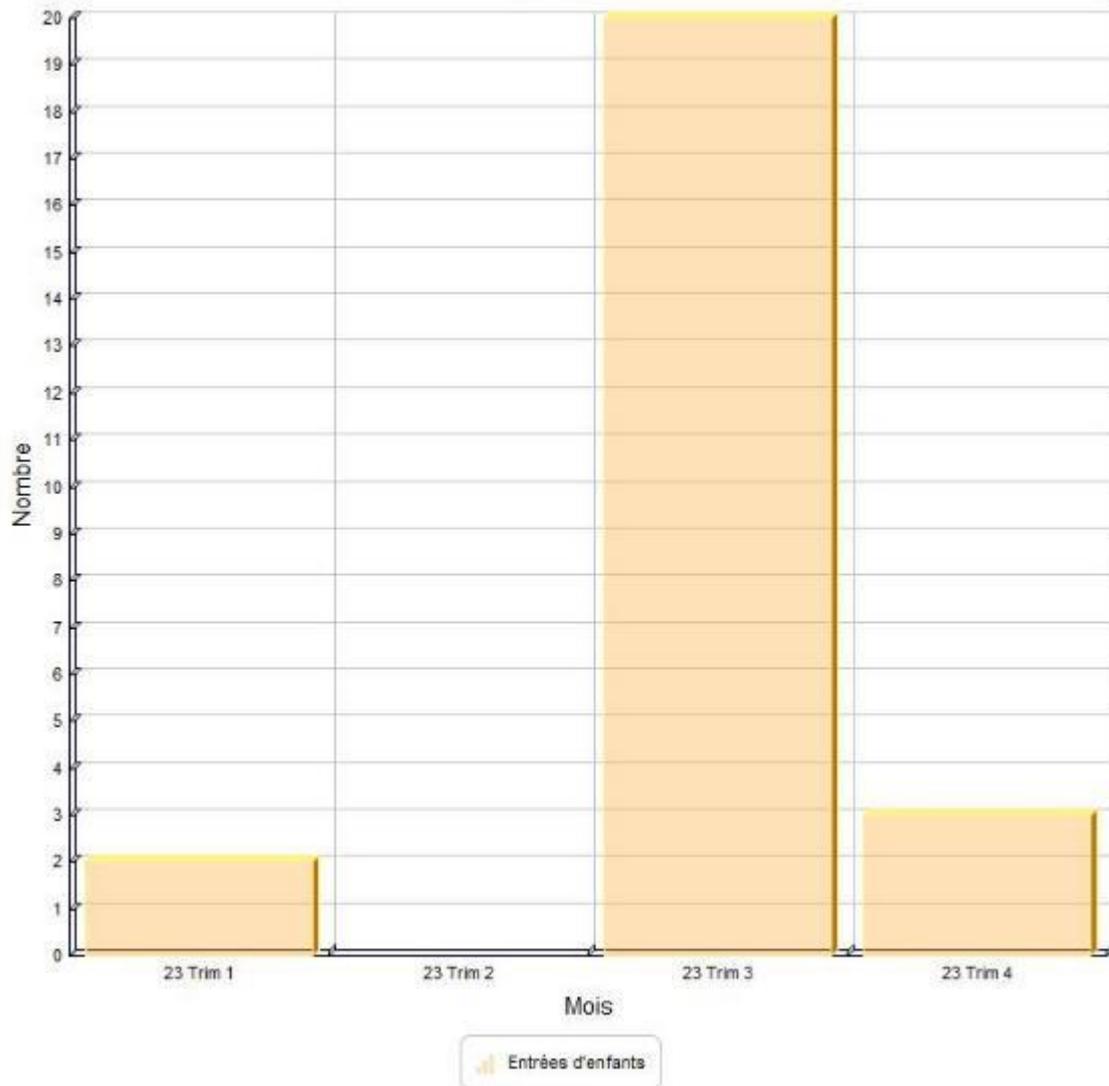




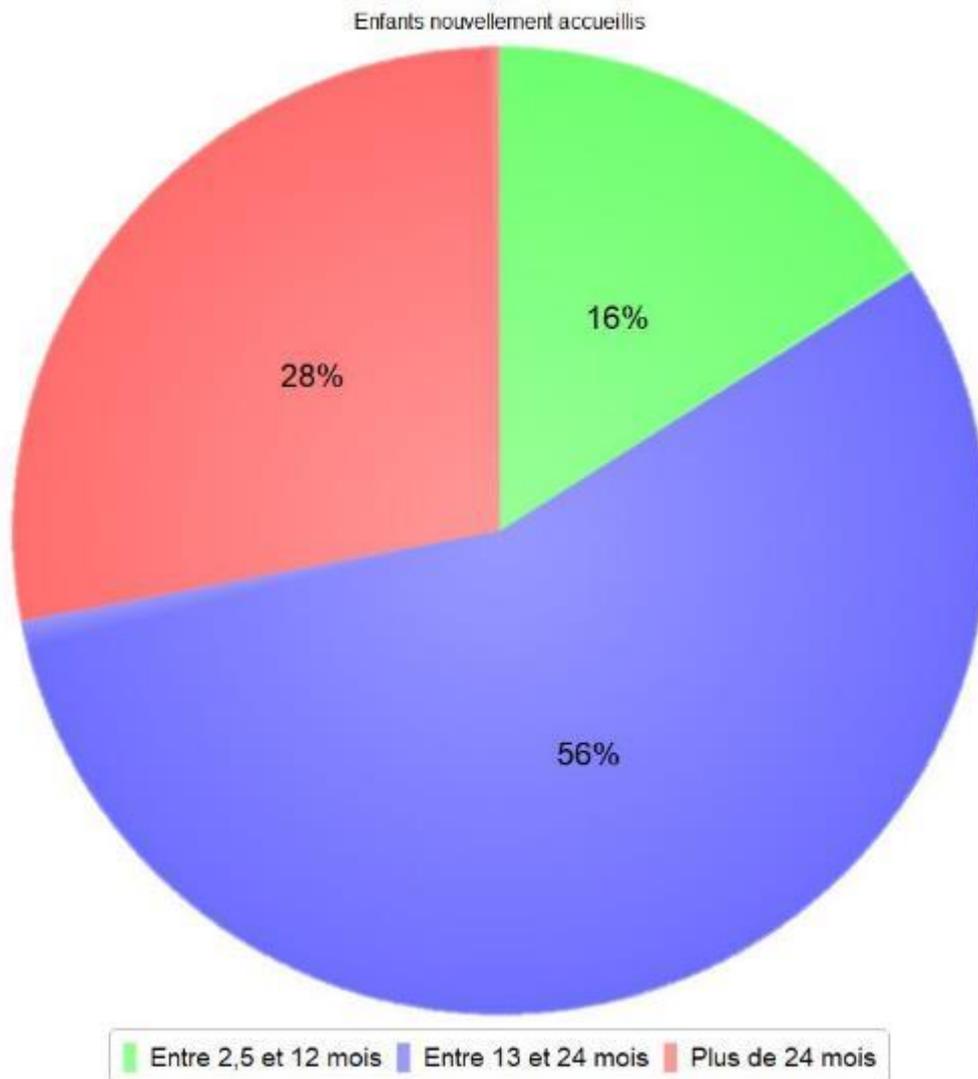
Nombre d’entrées par trimestre



Files actives



Enfants accueillis par tranche d'âge au 31 décembre



Accueil des enfants en situation d’urgence

Cet accueil s’adresse à des parents qui, dans **des situations particulières et imprévues**, ne peuvent assurer provisoirement la garde de leur enfant : problème de santé, changement inopiné dans l’organisation du travail, problème de précarité psychosociale. Ces situations, qui compromettent la sécurité de l’enfant, rendent nécessaires **son accueil en urgence** dans l’intérêt de celui-ci et de ses parents.

Nous avons accueilli aucune famille en situation d’urgence en 2023.



Accueil d'enfant à besoins spécifiques

Les dispositions mises en place pour l'enfant

Un accueil ouvert aux enfants porteurs de handicap et/ou à besoins spécifiques

L'accueil collectif est un moyen **d'accompagner des parents** et **de sociabiliser des enfants** se sentant isolés du fait d'un handicap ou d'une maladie. La vie de la crèche est alors orchestrée de façon à accueillir ces familles dans les meilleures conditions. Nous leur accordons une importance particulière, conscients que la crèche peut être une chance supplémentaire pour leur enfant de s'épanouir et de bien grandir.

Préalablement à l'accueil de ces enfants, La Maison Bleue dispose de :

- Une équipe pluridisciplinaire formée pour **apporter le soutien adéquat à ces familles**
- Un projet pédagogique adapté à l'accueil et **l'épanouissement des enfants**

Un projet pédagogique ouvert à l'accueil d'enfants à besoins spécifiques

Notre projet pédagogique est adapté à l'accompagnement de l'enfant en situation de handicap et/ou à besoins spécifiques. Il faut que son handicap soit compatible avec la vie en collectivité et que l'équipe ait la capacité de l'accueillir dans des conditions optimales. L'accueil est validé par le référent santé et accueil inclusif de la crèche avec le concours du médecin traitant de l'enfant, et éventuellement des spécialistes qui le suivent (kinésithérapeutes, ergothérapeutes...).

L'accueil de l'enfant à besoins spécifiques en crèche

L'accueil de l'enfant à besoins spécifiques en crèche permet de :

- Mobiliser ses potentialités, accéder à une autonomie à travers la découverte de ses capacités, développer ses compétences, sa confiance en lui
- S'enrichir mutuellement au contact d'autres enfants et adultes
- Permettre à chaque enfant de découvrir la différence

La Maison Bleue a pour souci de **ne pas enfermer l'enfant dans son handicap**. Nos professionnels lui reconnaissent les mêmes désirs et les mêmes besoins qu'aux autres, même s'ils s'expriment de façon différente.



Le projet d'accueil individualisé (PAI) : permettre l'éveil de chacun

Un PAI est mis en place dès que l'accueil d'un enfant nécessite des aménagements spécifiques. Pour ces enfants, il est établi avec la famille et les professionnels qui accompagnent l'enfant au quotidien.

Il précise :

- Les signes ou symptômes à repérer
- Les mesures à prendre (réorganiser les espaces, faciliter l'intervention des différents services spécialisés, affecter du personnel supplémentaire, etc.)
- Les modalités d'intervention médicales, thérapeutiques
- Les régimes alimentaires, les dispenses d'activités, les aménagements d'horaires.
- Les partenaires engagés (équipes, spécialistes, etc.) et le rôle de chacun

Le **service Qualité** de La Maison Bleue met à disposition dans son fonds documentaire une fiche technique portant sur le PAI. Une fois remplie, elle est envoyée aux professionnels de santé et validée par le référent santé et accueil inclusif de crèche.

Des réunions de concertation et de synthèse avec les intervenants spécialisés (CMP, Centre de soins, Sessad, etc.) sont régulièrement organisées de manière à évaluer et à réajuster le PAI au regard de l'évolution de l'enfant.

Les dispositions mises en place pour le personnel

Un soutien pour le personnel de crèche

Des démarches ont été entreprises afin de favoriser l'accès et le maintien dans l'emploi des collaborateurs en situation de handicap, notamment :

- Accompagnements personnalisés à l'aide de Référents Handicap,
- Aménagements de nos structures, de nos organisations et du temps de travail
- Enseignement de la langue des Signes Française (LSF) dans nos crèches accueillant des collaborateurs sourds ou malentendants

Le handicap peut générer un sentiment d'impuissance et d'anxiété chez les professionnels. Nous tenons donc à les préparer psychologiquement pour qu'ils puissent accompagner l'enfant porteur de handicap avec professionnalisme.

Le personnel de la crèche bénéficie

- D'une **formation adaptée**
- D'un **soutien personnalisé et continu** de la part de l'équipe d'encadrement et du psychologue de la crèche



La Maison Bleue s'engage pour une société plus inclusive

Nous nous engageons à travers des actions de sensibilisation et des partenariats avec des associations.



La Maison Bleue est l'un des partenaires officiels depuis 4 ans de La Nuit du handicap, nous participons à l'animation de l'événement en proposant des **activités ludiques et sensorielles autour d'un moment de partage et de sensibilisation.**



La Maison Bleue et **Autistes sans Frontières** agissent ensemble pour sensibiliser les équipes de crèches et les référents handicap aux **troubles du spectre de l'autisme (TSA)**. En 2021, La Maison Bleue finance **la scolarité dans un Atelier Bleu** pour un enfant autiste.



La Maison Bleue participe à la Recherche avec **SIBIUS** : des solutions E-santé & I.A. pour améliorer **la prise en charge des troubles neurocognitifs**. A ce jour, 4 crèches La Maison Bleue ont participé à des sessions d'exploration pour **détecter l'autisme précocement chez les enfants.**



La Maison Bleue a également participé en 2021 au DuoDay, journée dédiée à l'accueil de personne en situation de handicap, en duo avec un professionnel volontaire pour faire découvrir son métier et l'entreprise

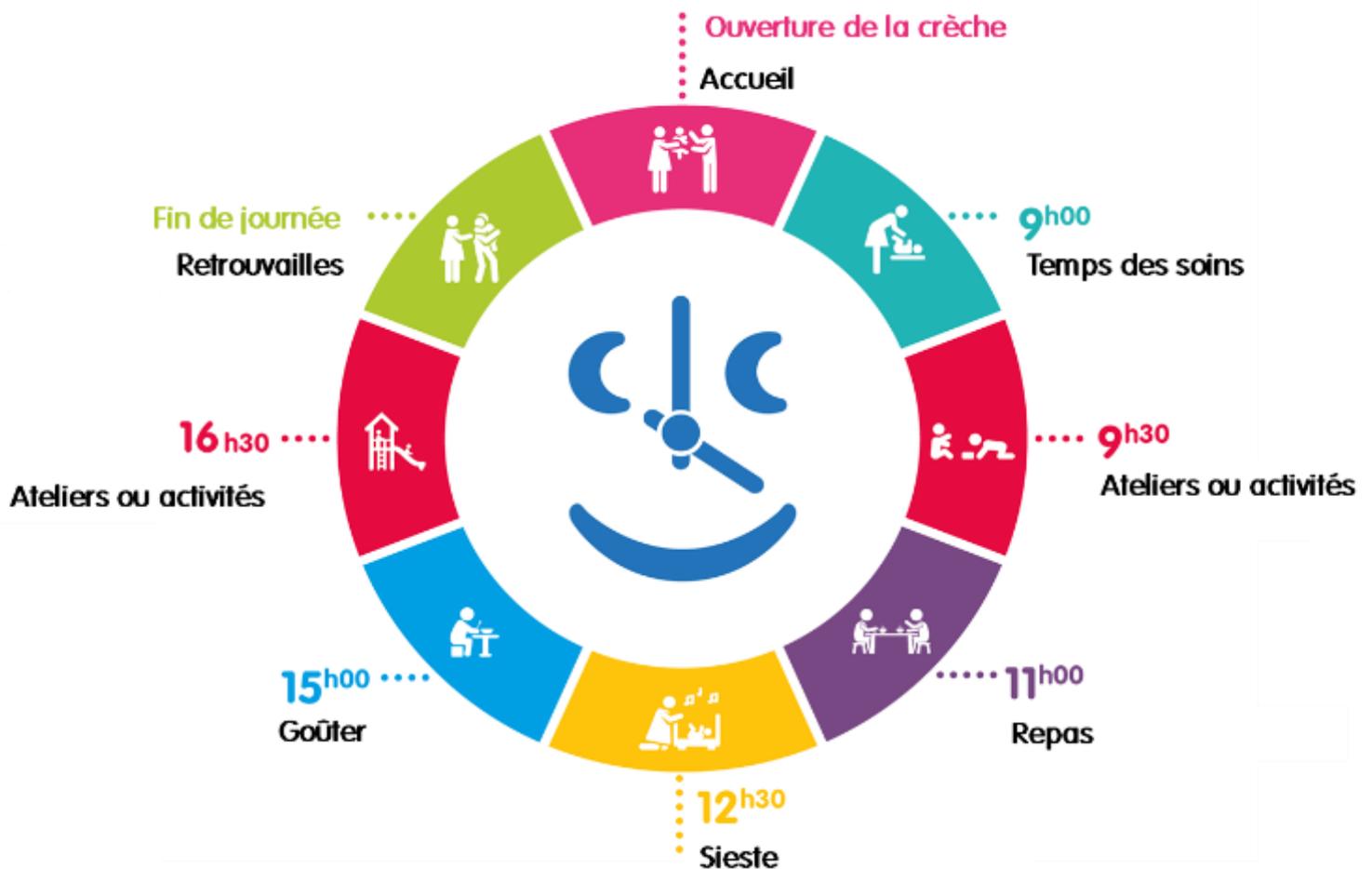


La Maison Bleue a participé en 2021 au course Odyssea Paris. Cette course à lieu pour soutenir la lutte contre le cancer du sein. Nos collaborateurs, crèches et siège se sont mobilisés.



Le déroulement d'une journée

Les repères sont très importants pour le développement de l'enfant. Les horaires indiqués ci-dessous sont à titre indicatif et varient en fonction de la crèche. Ce planning est adaptable aux besoins de chaque famille.



Le temps d'accueil

La professionnel(le) d'ouverture a installé le lieu d'accueil et se rend disponible pour accueillir chaque enfant et son parent. Elle/il se tient au sol, auprès des enfants et limite ses déplacements afin de les sécuriser.

Le temps des activités et des ateliers

Les activités sont adaptées à l'âge de chaque enfant. Elles sont développées par le personnel de la crèche sous l'impulsion de l'Educatrice/Educateur de Jeunes Enfants (EJE) et dans le respect du projet éducatif.

Chaque fois et quel que soit l'activité ou le moment, l'EJE incite l'enfant à faire seul, comme pour l'habillage, le déshabillage, mettre ses chaussures, etc.



La vie dehors

Le jardin est un lieu de découvertes psychomotrices, d'observations, de récolte, de cueillette (feuilles, herbes, fleurs que l'enfant prend plaisir à offrir).



Le temps du repas

Le repas est attendu par tous, il rythme la vie de l'enfant à la crèche. Le bébé va boire dans les bras de son Auxiliaire jusqu'à ce qu'il puisse se tenir assis tout seul et qu'il soit suffisamment autonome.

Afin de diminuer la frustration liée à l'attente, un tour de rôle (qui tient compte de son rythme naturel, de son appétit, de son heure d'arrivée) sera proposé à l'enfant dès que son repas se fera à heure fixe.

Progressivement, il découvre la cuillère, patouille dans l'assiette, expérimente, se barbouille. Véritable moment de plaisir sous le regard de la professionnelle.

Il mange seul, jusqu'à ce qu'il soit en mesure de partager ce moment de plaisir privilégié avec un ou plusieurs enfants par la suite.



Le temps des soins

Le repas terminé, la fatigue commence à se faire sentir. L'enfant est accompagné pour le déshabillage et le change si besoin.

Le temps du sommeil

Chez les Bébés, les besoins de sommeil s'expriment tout au long de la journée. La/le référent(e) sait identifier les signes de fatigue de l'enfant et accompagne individuellement l'endormissement de chaque enfant. Le temps de repos des Bébés est surveillé selon la procédure en vigueur et les passages des professionnels dans le dortoir sont tracés.

La présence des bébés dans l'espace de sommeil est matérialisée grâce un plan de dortoir. Les professionnelles vont mettre la photo de l'enfant quand il va au dortoir, puis retire la photo quand il est réveillé et que les professionnelles vont le chercher. Le plan permet visuellement de connaître rapidement combien d'enfants sont au dortoir. L'enfant va dormir toujours dans le même lit. Au-dessus de son lit se trouve une affiche avec ses rituels d'endormissement. Chez les Moyens et les Grands, après le déjeuner, le sommeil est bienvenu. Chacun regagne son lit avec « doudou » et/ou tétine, etc. La professionnelle respecte le rituel d'endormissement de chacun, les paupières se ferment petit à petit.



Le réveil s’effectue tout aussi progressivement, il s’étale dans le temps. L’enfant qui se réveille peut sortir de son lit et du dortoir accompagné par la/le professionnel(le) qui assure la surveillance de l’espace de sommeil et regagner la salle où il trouvera une ambiance agréable et des jeux calmes.

Les temps de soins reviennent, change de la couche et habillage, autant de moments privilégiés qui font la transition avec l’après-midi.

Le temps des retrouvailles



Les départs s’échelonnent à partir de 16 h. L’enfant qui a repéré l’heure d’arrivée de ses parents (comme son tour de rôle pour les repas) attend sans s’impatier.

Moment heureux des retrouvailles, souvent l’enfant tient à terminer son jeu ou à le partager avec ses parents.



L'éveil des enfants

Au-delà d'un aménagement favorisant le jeu autonome, les différentes activités d'éveil sont proposées pour répondre aux besoins et aux rythmes de l'enfant selon son âge et ses envies. L'enfant est libre d'y participer, sous le regard des professionnels qui l'aident à se poser tout en encourageant et en soutenant ses expériences et ses découvertes.

Les 5 clés

L'innovation fait partie des valeurs de La Maison Bleue.

C'est pourquoi notre trousseau de « clés », activités pédagogiques innovantes qui favorisent l'éveil des enfants, a été pensé par les professionnels de nos crèches.

Toutes ces activités permettent aux tous petits de devenir acteurs de leur journée :



La clé « Communication et langage »

Cette clé souligne l'importance de la communication chez les jeunes enfants et a pour objectif de :

- Donner la parole aux enfants
- Favoriser l'apprentissage du langage
- Créer un lien de proximité avec les adultes

Parmi les activités phares de cette clé, il y a la communication gestuelle « Parle@2mains » et l'éveil à l'anglais avec My Little Nursery.

Activité Parle@2mains :

Inspirée de la langue des signes, cette approche permet aux enfants de mieux communiquer avec les adultes avant l'apparition de ses premiers mots. Il peut ainsi mieux interagir avec les professionnels pour se faire comprendre.



La clé « Eveil artistique et culturel »

Elle permet de développer l'imaginaire du jeune enfant à travers les histoires racontées, les activités ludiques et créatives comme la peinture, l'éveil musical, les comptines, etc.

Activité Kamishibai : un petit théâtre de bois originaire du Japon dans lequel sont insérés des planches qui illustre des histoires courtes. Cette activité favorise l'apprentissage du langage et développe l'imaginaire.



Eveil musical :

Sensible au rythme, l'enfant apprend à développer son écoute, sa mémoire, mais aussi son imagination et son attention, grâce à des chansons et des comptines. Il découvre également les instruments de musique selon les animations proposées.

La peinture :

Des activités de peinture sur chevalet, au sol ou sur table. Avec les mains ou les doigts, les enfants découvrent la matière et le plaisir de laisser une trace.

**La clé « Eveil sensoriel et corporel »**

Cette clé propose un ensemble d'activités autour du bien-être de l'enfant.

L'éveil du goût :

Pour que les enfants s'initient à l'éveil du goût et à l'apprentissage des bonnes habitudes alimentaires dès le plus jeune âge (ateliers culinaires, animations spéciales comme lors de la semaine du goût...).



Autres activités proposées

Les jeux d'éveil sensoriels	La/le professionnel(le) va aménager un espace juste assez grand, muni de tapis et sécurisé, où l'enfant pourra progresser à son rythme et faire ses propres expériences (il pourra se retourner, se déplacer, saisir des objets...)
Les activités extérieures	Tous les jours, des sorties dans le jardin vont permettre à l'enfant la découverte de son environnement.
Les jeux moteurs	Activité de jeu avec des mouvements locomoteurs : marcher, courir, sauter, grimper, ramper, pousser, tirer, attraper, pédaler...
Les jeux de manipulation	Activité de jeu répétés avec des mouvements de préhension : saisir, serrer, vider, remplir, taper, viser, enfiler, lacer...
Les jeux symboliques	Jeu permettant de faire semblant, d'imiter les objets et les autres, de jouer des rôles, de créer des scénarios et de représenter la réalité au moyen d'images ou de symboles.
Les jeux de construction	Jeu d'assemblage pour réaliser un ensemble en 3 dimensions : empiler, emboîter, superposer, clippage, vissage
Les jeux d'agencements	Jeu d'assemblage linéaire réalisé par emboîtement, encastrement, juxtaposition de pièces côte à côte, par enfilage, piquage, tressage...
Les jeux d'association	Pour les enfants d'âge préscolaire. Jeu composé de pièces séparées, isolées qui sont destinées à être associées, selon des règles précises en fonction d'un lien logique : forme, de couleur...
Les supports narratifs	Ce projet ne vise en aucun cas un apprentissage précoce de la lecture mais le livre, en entrant dans le quotidien des enfants, les accompagne sur le chemin de la communication verbale et facilite plus tard l'apprentissage de la lecture.
Les ateliers d'expression et de créativité	Les différentes propositions d'ateliers : activités manuelles, musique, cuisine, danse etc...permettent aux enfants d'exprimer des émotions autrement que par le langage, de faire de multiples découvertes sensorielles, de stimuler la coordination des gestes et la motricité fine ou encore la patience. Ce sont avant tout des moments de plaisir pour les enfants.



Les fêtes et les animations

Les anniversaires

Ils sont fêtés avec les copains.



Les animations au fil des mois

Janvier

Le 20 janvier : Atelier galette des rois

Avec l'aide de la professionnelle, les enfants ont créé des mini galettes des rois à base de pomme.



Février

Peinture propre :

Dans l'unité de vie des bébés, découverte de la peinture propre.



Mars

Le 29 mars : Carnaval

Pour fêter le carnaval, les enfants se sont déguisés. Nous avons déambulé autour de la crèche.



Avril

Le 28 avril : la chasse aux œufs

Nous avons organisé la chasse aux œufs dans le jardin de la crèche.



Mai

Mai : visite des personnes âgées :

Nous avons un partenariat avec la maison de retraite de la commune. Quatre résidents viennent avec deux animatrices une fois par mois sur la crèche.



Le 9 juin : visite de l'école maternelle

Création d'une passerelle crèche et école.



Juillet

Le 12 juillet : fête de fin d'année

Fête de fin d'année avec les familles, enfants et professionnelles.



Octobre/Novembre

Atelier autour de l'automne :

Fil rouge de l'année, les saisons. Découverte des marrons.



Décembre

Le 13 décembre : spectacle de Noël et goûter avec les familles

Lulu la girafe s'en va au pays de Noël et rencontre de nouveaux amis.





Volet travail institutionnel



Les réunions d'équipe

- **Les réunions institutionnelles** sont organisées entre 18h30 et 20h, tous les deux mois. Puis des réunions de section sont organisées une fois par mois de 13h à 13h30.
- **Les réunions pédagogiques** sont organisées entre 8h30 et 16h30. Deux jours par an en août avant la reprise des enfants.

Les journées pédagogiques

Dates	Le 21/08 et 22/08/2023
Programme	<p>Le 21 août : rappel du règlement intérieur, travail sur comment ouvrir la crèche aux familles. Règles de vie et bienveillance.</p> <p>Le 22 août : réflexion autour des temps d'accueils puis réflexion autour de l'aménagement de l'espace.</p>

Les partenaires pédagogiques

Avec les écoles maternelles :



Visite de l'école maternelle sur une matinée, ce qui a permis aux enfants de découvrir une classe. Vu en amont avec la directrice de l'école.



Avec les acteurs sociaux et médicaux



Avec la PMI

Avec le CAMPS de salon de Provence : Echanges autour de l'enfant porteur d'une maladie



Le rôle du référent santé et accueil inclusif et du psychologue

Le Référent Santé et Accueil Inclusif

La fonction de référent “Santé et Accueil inclusif” est exercée par un médecin.

Le référent “Santé et Accueil inclusif” travaille en collaboration avec les professionnels de l'établissement, les professionnels du service départemental de la Protection Maternelle et Infantile et autres acteurs locaux en matière de santé, de prévention et de handicap. Il peut, avec l'accord des titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux de l'enfant, consulter le médecin traitant de celui-ci.

Les missions du référent “Santé et Accueil inclusif” sont les suivantes :

- **Inform**er, sensibiliser et conseiller la direction et l'équipe de l'établissement en matière de santé du jeune enfant et d'accueil inclusif des enfants en situation de handicap et/ou à besoins spécifiques ou atteints de maladie chronique ;
- **Pré**senter et expliquer aux professionnels chargés de l'encadrement des enfants les protocoles de soins ;
- **App**orter son concours pour la mise en œuvre des mesures nécessaires à la bonne adaptation, au bien-être, au bon développement des enfants et au respect de leurs besoins dans l'établissement ou le service ;
- **Ve**iller à la mise en place de toutes mesures nécessaires à l'accueil inclusif des enfants en situation de handicap et/ou à besoins spécifiques, vivant avec une affection chronique, ou présentant tout problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière ;
- **A**ider et accompagner l'équipe de l'établissement dans la compréhension et la mise en œuvre d'un projet d'accueil individualisé élaboré par le médecin traitant de l'enfant en accord avec sa famille, pour un enfant dont l'état de santé le nécessite ;
- **Ass**urer des actions d'éducation et de promotion de la santé auprès des professionnels, notamment en matière de recommandations nutritionnelles, d'activités physiques, de sommeil, d'exposition aux écrans et de santé environnementale et veiller à ce que les titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux puissent être associés à ces actions ;
- **Con**tribuer, dans le cadre du dispositif départemental de traitement des informations préoccupantes mentionné à l'article L. 226-3 du code de l'action sociale et des familles, en coordination le responsable de l'établissement, au repérage des enfants en danger ou en risque



- de l'être et à l'information de la direction et des professionnels sur les conduites à tenir dans ces situations ;
- **Contribuer**, en concertation avec le responsable de la structure, à l'établissement des protocoles annexés au règlement de fonctionnement et veiller à leur bonne compréhension par l'équipe ;
- **Procéder**, lorsqu'il l'estime nécessaire pour l'exercice de ses missions et avec l'accord des titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux, à son initiative ou à la demande du responsable de l'établissement, à un examen de l'enfant afin d'envisager si nécessaire une orientation médicale ;
- **Délivrer**, lorsqu'il est médecin, le certificat médical attestant de l'absence pour l'enfant de toute contre-indication à l'accueil en collectivité.

Les jours et heures de présence et de disponibilité du référent "Santé et Accueil inclusif" sont communiqués aux parents via le tableau d'affichage. »

Collaboration avec la psychologue

La psychologue est 16heures par mois de 10h à 16h00. Elle organise son travail à partir de la feuille de route établie avec l'équipe de direction :

- A son arrivée relecture de la semaine écoulée avec l'équipe de direction
- Réunion institutionnelle
- Temps d'observation en section (observation d'un enfant, observation des interactions professionnelle/enfant)
- A la demande du professionnel, elle peut la rencontrer autour de l'accompagnement d'un enfant dont elle est référent(e).
- Elle rencontre les parents à leur demande
- Elle participe à tout travail de réflexion sur les projets, les orientations et les questionnements
- Elle participe régulièrement aux réunions d'équipes. Elles peuvent si nécessaire concerner toute l'équipe de la section. Le relais est alors pris par les autres membres de l'équipe de direction élargie
- Elle est présente à la réunion de parents. Elle leur précise son rôle, répond à leurs questions
- Elle participe aux journées pédagogiques. Cette année, elle a sensibilisé les professionnelles sur la place des repas



La supervision des crèches

Réunion mensuelle de secteur

Elles sont organisées une fois par mois et animées par **la/le responsable de secteur de La Maison Bleue** avec les directrices d'un même secteur. Elles ont pour objet de travailler **la cohérence de gestion des crèches** de l'entreprise et de certaines pratiques s'inscrivant dans la pédagogie de La Maison Bleue. C'est aussi une réunion d'information pour les directrices et **un temps de partage** et réflexion sur les différents aspects du travail en crèche.

Ces réunions sont également l'occasion de faire intervenir des interlocuteurs du siège, afin de **partager les expériences terrains**.

Suivi et accompagnement du pôle pédagogique

Ce suivi consiste en une **analyse et une synthèse de la situation** par le biais d'un audit programmé. Cet audit est réalisé par la référente pédagogique (de formation infirmière puéricultrice) et en lien avec la directrice et les équipes. Il est suivi d'un **bilan des préconisations** et d'un **plan d'actions pédagogiques**.



L'analyse des pratiques professionnelles

Conformément à l'article R2324-37 du Code de la Santé Publique, des temps d'analyse de pratiques professionnelles sont organisés pour les membres de l'équipe de l'établissement chargés de l'encadrement des enfants.

Chaque professionnel bénéficie d'un minimum de six heures annuelles dont deux heures par quadrimestre.

Les séances d'analyse de pratiques professionnelles se déroulent en-dehors de la présence des enfants. Elles rassemblent un maximum de quinze professionnels.

Ces séances sont animées par un psychologue.

Elles se sont réparties de la manière suivante en 2023 :

	Séance Analyse des pratiques n°1	Séance Analyse des pratiques n°2	Séance Analyse des pratiques n°3
Dates	10/01/23	07/02/23	
Durée	1h30	1h30	
Nombre de professionnels présents	3	4	
Qualification du professionnel ayant conduit la séance	psychologue	psychologue	Plus de psychologue ensuite





Les fiches-projets 2023

Projet d'activités pour 2022-2023

Thème	<i>Découverte de la musique classique et du Jazz</i>
Octobre	<ul style="list-style-type: none"> • La guitare : création de guitare avec décoration par les enfants • Semaine du goût du 10 au 16 octobre : peinture avec des aliments, et découverte des aliments autour d'une collation le matin.
Novembre	<ul style="list-style-type: none"> • Photographe le 10 novembre : portait des enfants et des familles • Ateliers autour de l'automne : peinture • Atelier pâtisserie • Atelier autour de la journée internationale des droits de l'enfant.
Thème	<i>Découverte des chants et histoires de Noël</i>
Décembre	<ul style="list-style-type: none"> • Peinture glaçon : A l'aide de bac à glaçons, la peinture sera congelée. Les enfants manipuleront les glaçons afin de peindre sur une feuille. • Atelier cuisine : sablé • Spectacle de Noël : le 05 décembre Histoire autour d'un ours et de la banquise. Et pull de Noël si les enfants en possèdent un. • Gouter de Noël avec les familles : le 14 décembre • Cafés parents : le 02 décembre
Thème	<i>Découverte de la musique orientale et musique traditionnelle venue d'Asie</i>
Janvier	<ul style="list-style-type: none"> • Journée pyjama 31 janvier • Galette des rois • Ateliers autour de la musique orientale et chinoise
Février	<ul style="list-style-type: none"> • Journée déguisement pour mardi-gras • Atelier crêpes • Journée sans horloge
Thème	<i>Découverte de la musique latine</i>



Mars	Le 18 mars : atelier autour de la journée du recyclage Le 22 mars : atelier autour de la journée mondiale de l'eau Ateliers autour de la musique latine
Avril	Chasse aux œufs le 21 avril. Projet découverte de la danse
Thème	<i>Musique actuelle</i>
MAI	Projet : matinée à la caserne des pompiers Lambesc pour les grands qui partent à l'école. Semaine des couleurs
Juin	Le festi parents du 26 juin au 30 juin Carnaval avec projet de déambuler dans le lotissement autour de la crèche Atelier au tour de la musique pour fêter la fête de la musique
Juillet	Fête de fin d'année avec les familles Repas pique-nique pour marquer la fin de l'année Jeux d'eau



Envoyé en préfecture le 24/09/2024

Reçu en préfecture le 24/09/2024

Publié le

ID : 013-211300504-20240918-DB_2024_110-DE

Berser
Levrault



Volet objectifs

Les objectifs 2023

L'accompagnement des enfants au multi-accueil Le NID doit être avant tout pensé en fonction du développement de l'enfant, de ses besoins. Le principal objectif est de l'aider à grandir, en fonction de son propre rythme et non d'objectifs préalablement définis.

L'écriture de ce rapport d'activité nous ouvre la porte à la construction de nouveaux projets qui vont nous permettre de consolider cet objectif de bienveillance et d'empathie, à savoir :

- Le projet jeu libre : réflexion sur le jeu libre, comment créer un espace autonome pour les plus grands.
- Projet sur l'observation de l'adulte ce qui pourra aussi enrichir les transmissions du soir ainsi que les réunions de section.
- Projet initiation au rugby avec l'éducatrice de jeunes enfants.





Volet sécurité, qualité et développement durable



Les travaux et la sécurité

Maintenance

Date	Société	Nature des travaux effectués
16/01/2023	GESTEC	Chaudière en défaut
18/01/2023	sodimatco	Sèche-linge qui ne sèche pas, eau en bas du sèche-linge
07/02/2023	Plomberie	Mécanisme petit toilette est cassé dans unité de vie des tournesols
17/02/2023	GESTEC	Pompe à chaleur en défaut
06/03/2023	GESTEC	Pompe à chaleur en défaut
24/03/2023	Sodimatco	Sèche-linge qui fait beaucoup de bruit+ machine à laver qui ne fait plus son cycle. Changement du sèche-linge et de la machine à laver.
28/03/2023	GESTEC	Boitier ne s'allume pas pour mettre le chauffage dans le bureau du médecin
30/03/2013	Sodimatco	Lave-vaisselle fait beaucoup de mousse. Changement d'une pièce.
05/04/2023	Eric multiservice	Porte d'unité de vie des lucioles qui ne ferme plus
21/08 28/04/2023	et DHM	Peinture atrium et les 3 unités de vies
01/06/2023	Sodimatco	Machine à laver qui fait beaucoup de bruit, cela provient du tambour. Changement de la deuxième machine à laver
02/06/2023	Abioxir	Fourmies volantes dans la cuisine
29/09/2023	Eric multiservice	Porte dégonnée plus poignet de porte qui reste dans la main. Dans l'attente du viremnt pour effectuer les travaux
13/11 14/11/2013	et rossi	8 baies vitrées changé
24/11/2023	gestec	Chaudière en défaut
27/11/2023	GESTEC	Chaudière en défaut
01/12/2023	Gestec	Chaudière en défaut.



Sécurité incendie

Dès l'ouverture de la crèche, l'équipe est formée à la sécurité incendie par le prestataire retenu par La Maison Bleue, Eco Sécurité Incendie. A l'occasion de cette formation d'ouverture, le protocole d'évacuation est établi et reporté sur la trame fournie à cet effet dans le book qualité.

La connaissance et le respect de ce protocole d'évacuation sont évalués chaque année lors d'exercices d'évacuation incendie. Ces derniers donnent lieu à un bilan d'exercice d'évacuation incendie complété par la directrice et une information des parents.

Les actions correctrices identifiées par la directrice au cours de ces exercices sont reportées dans le plan d'actions de la crèche.

La maintenance des équipements de sécurité incendie est effectuée annuellement par le prestataire.

A la crèche le Nid l'exercice d'évacuation a eu lieu le 20/06/2023.

Le registre de sécurité a été mis à jour suite à ces exercices.

Plan de mise en sûreté

Dans le contexte de maintien du plan Vigipirate, et conformément à la circulaire ministérielle du 17 août 2016, relative à la préparation aux situations d'urgence particulière pouvant toucher la sécurité des établissements d'accueil du jeune enfant, notre établissement a mis en place un Plan de Mise en Sûreté, qui vise à analyser les risques auxquels il est exposé et à déterminer les mesures nécessaires pour assurer la mise en sûreté des enfants et des personnels.

Ce plan fait l'objet d'un exercice annuel spécifique permettant de tester et de valider le dispositif.

Plan canicule

Afin de prévenir les conséquences liées à un épisode de canicule sur la santé des enfants, un plan d'évaluation des moyens de lutte contre les fortes températures est mis en place dans l'établissement et fait l'objet d'un rappel annuel auprès de l'équipe. Les recommandations complémentaires en matière d'aération, de ventilation et de climatisation en période d'épidémie de Covid-19, élaborées par le Ministère des Solidarités et de la Santé, y ont été intégrées.



Qualité de l'air intérieur

Conformément à la réglementation applicable à la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les lieux accueillant des enfants, notre établissement :

- Réalise tous les ans une auto-évaluation, afin d'engager une démarche pro-active et coordonnée d'amélioration de la qualité de l'air intérieur (« Guide complet QAI web »).
- Affiche le document reproduit ci-contre (« Dans cet établissement, on agit collectivement pour la qualité de l'air intérieur »)
- Réalise, tous les 7 ans, une évaluation des moyens d'aération et de ventilation, afin de pouvoir établir s'ils sont présents ou non dans le bâtiment et juger de leur état de fonctionnement.



La qualité et la satisfaction client

La démarche qualité

La Qualité est une démarche globale de La Maison Bleue qui vise à :

- **Écouter les attentes des clients**, pour proposer les services les mieux adaptés aux besoins
- **S'organiser** pour satisfaire les attentes de nos clients
- S'engager dans le cycle vertueux de **l'amélioration continue**

... Le cycle vertueux pour toujours progresser ensemble



La Direction Petite Enfance et Qualité pilote, avec l'ensemble des collaborateurs du Siège et des crèches :

- La mise à disposition à tous **d'une base documentaire actualisée et répondant aux besoins**
- La **mesure de la qualité de service**, opérationnelle et pédagogique
- La **satisfaction client**
- Les **plans d'amélioration**

Au sein de chaque crèche, les directeurs s'engagent à :

- La mise en œuvre du **socle pédagogique** et le respect des **procédures de gestion** de l'établissement
- La mesure de la qualité du service via les **auto-évaluations pédagogiques et opérationnelles**
- L'accueil, l'écoute et la **satisfaction des clients** (familles et réservataires)



Les ressources documentaires « qualité »

Pour soutenir le Siège et les crèches dans l'accomplissement des missions au quotidien, nous mettons à disposition de tous des ressources documentaires qui :

- **Répondre aux attentes** des partenaires et des clients
- **Accompagner, motivent et font monter en compétences** les équipes
- Garantissent un **niveau élevé d'efficacité de gestion de la qualité**
- Répondent à nos engagements de **Certification « Petite Enfance »** Bureau Veritas

Les ressources documentaires mis à votre disposition pour vous accompagner (*ressources accessibles en ligne*)



→ nos **standards et bonnes pratiques**
pour répondre aux questions du quotidien



nos **process et outils**
pour organiser le fonctionnement



Référentiel
Pédagogique

Référentiel Pédagogique :

- 8 dossiers thématiques
- 204 fiches pédagogiques



Classeur
Qualité

Classeur Qualité :

- 12 dossiers thématiques
- + de 700 outils & fiches process



Plan de
Maîtrise
Sanitaire

Plan de Maîtrise Sanitaire :

- 5 fichiers techniques selon le type de restauration
- + de 60 outils & fiches process



Base de données **IT-LMB-Partitio**



Les audits et la mesure de la qualité de service

Dans le cadre de sa démarche d'amélioration continue, La Maison Bleue s'est dotée **d'outils et de moyens de mesurer la qualité d'accueil** délivré dans les crèches.

Les directeurs de crèche sont **les 1^{ers} acteurs de la qualité de service** au sein de la structure.

À ce titre, ils :

- **Mettent en place et évaluent la qualité :**
 - Du déploiement de notre offre pédagogique
 - De tous les aspects opérationnels et de gestion quotidienne
- Déterminent les **plans d'actions et d'amélioration**, pour plus de réactivité et efficacité

Ils sont accompagnés et soutenus dans la démarche par **le Responsable d'Exploitation de Secteur et la Référente Pédagogique** dans :

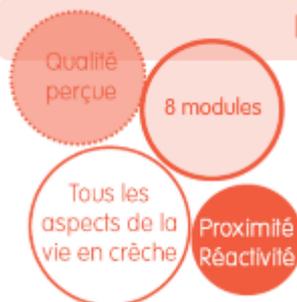
- **L'évaluation de la qualité** (suivi des auto-évaluations et audits)
- La mise en place et le suivi des **plans d'action et d'amélioration**

Les audits pédagogiques



- **2 à 4 audits par an par crèche**, adaptés à la vie de la crèche
- **Des audits spécifiques** pour la mesure de la qualité de la mise en œuvre des offres dédiées (**Pulse, Montessori, ...**)
- Mesures sur la base de **l'expertise Petite Enfance & pratiques métier**

Les audits qualité mensuels



- 8 modules pour une mesure de **tous les aspects de la vie en crèche**
- **Auto-évaluations des directions de crèche**
- **Audits qualité mensuels des RES** pour plus de proximité et réactivité
- Points dédiés à la **qualité perçue par le parent**

Une réunion de pilotage trimestrielle - sur la qualité opérationnelle et la qualité pédagogique - est organisée **avec les Directeurs Régionaux**.

Ce pilotage de proximité permet une meilleure implication des crèches et une meilleure **réactivité**.



L'enquête de satisfaction Parents et le suivi de la recommandation

La satisfaction des parents **est au cœur de nos préoccupations** : nous les questionnons tous les ans sur :

- Leur satisfaction quant aux conditions d'accueil réservé à leur enfant,
- La perception de notre offre pédagogique,
- Leur niveau de recommandation de nos crèches.

L'enquête de satisfaction et les enquêtes sur le niveau de recommandation sont essentielles dans notre démarche de :

- Écoute et prise en considération des besoins des familles,
- Amélioration continue de notre offre et de notre qualité d'accueil,
- Valorisation de l'engagement des équipes.

A la crèche, les résultats du questionnaire de satisfaction 2023 sont les suivants :

96,4% des parents satisfaits et très satisfaits de la gestion de la crèche

28 familles répondantes

Ces résultats, annexés au présent rapport d'activité, sont :

- **Présentés aux parents** à l'occasion d'un café / goûter parents, et sont l'occasion d'échanges avec les familles
- Et font l'objet **d'un plan d'amélioration continue**



La certification « VeriSelect Petite Enfance » avec Bureau Veritas

La Certification : la reconnaissance externe de notre expertise métier et de l'amélioration continue de nos pratiques

La Maison Bleue s'engage dans une démarche de certification de services avec Bureau Veritas, afin de :

- Répondre aux **exigences de qualité** de service de la part des **réservataires** (Clients Grands Comptes et Collectivités)
- Apporter des **preuves additionnelles** de la qualité de l'accueil aux familles



Un référentiel Métier expert et neutre

VeriSelect Petite Enfance est le seul référentiel fondé sur :

- l'expertise métier Petite Enfance
- l'amélioration continue des pratiques

VeriSelect Petite Enfance est validé par :

- La FFEC
- les associations représentatives des Professionnels et des Familles
- Le COFRAC

Une réponse aux attentes clients

- Définition des fondamentaux de la qualité de l'offre Petite Enfance en France
- Clarification, meilleure visibilité et valorisation de la qualité de l'offre Petite Enfance auprès des familles

Les 6 axes d'évaluation du Référentiel pour :

- La valorisation de **tous les aspects des métiers en crèche**
- Une évaluation **Siège & crèches**
- Plus de **150 points de contrôle**



Les Enfants
Un accueil bienveillant pour favoriser l'éveil et le développement du jeune enfant, dans le respect de son rythme et de ses émotions, et encadré par des **pratiques professionnelles**

Les Familles
Une relation de **confiance avec les Familles** et un **accompagnement à la parentalité**

La Gestion
Une **gestion efficace** et un **pilotage par la qualité** de l'établissement d'accueil pour une **évolution pertinente**

Les Professionnels
Des **professionnels qualifiés, formés et accompagnés** dans leurs pratiques

Les Locaux
Des **locaux spécifiquement pensés, aménagés et équipés** pour le meilleur accueil des publics

La restauration
Un **projet de restauration** pour la qualité et l'**hygiène alimentaire**

Le Siège et les 1^{ères} crèches sont certifiés en 2022... pour une extension progressive de la démarche à un nombre croissant de crèches.



La démarche développement durable

L'enfant au cœur de nos attentions

Les enfants sont notre raison d'être et nous avons une responsabilité envers eux pour leur garantir bien-être et épanouissement. Au cœur de nos préoccupations, ils sont le moteur de nos actions.

Voilà pourquoi nous agissons avec audace et enthousiasme sur la qualité de leur accueil en crèche, sur leur environnement et les personnes qui leur sont proches.

Notre démarche, **Smile4Children** se concentre sur quatre domaines d'intervention pour lesquels nous prenons quatre engagements.

Prendre soin des collaborateurs

- Valoriser la formation continue et la montée en compétences
- Contribuer au bien-être des collaborateurs (qualité de vie au travail, projet Zen, etc.)
- Encourager la mobilité et l'évolution professionnelle
- Accompagner des collaborateurs en situation de handicap

Favoriser l'épanouissement des enfants et des familles

- Accueillir chaque enfant dans sa singularité (handicap et diversité dans les crèches)
- Contribuer à la conciliation vie personnelle-vie professionnelle
- Garantir la sérénité des parents et accompagner à la parentalité
- Offrir à chaque enfant éveil, sécurité et bien-être

Préserver l'environnement

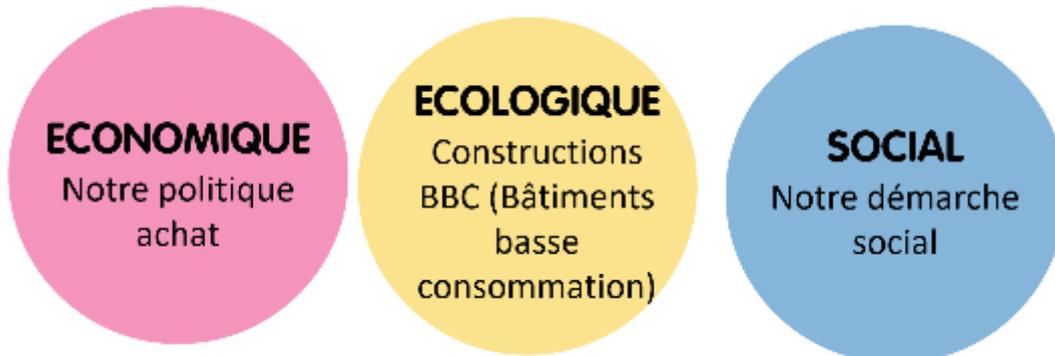
- Veiller aux ressources naturelles (eau, Bionettoyage, énergie, gaspillage)
- Optimiser la gestion des déchets et encourager le recyclage
- Réduire notre empreinte (construction durable, bruits, approvisionnement des crèches, etc.)
- Sensibiliser les collaborateurs aux égo-gestes

S'impliquer pour des territoires solidaires

- Promouvoir les achats durables (bois issu de forêts éco-gérées, made in France, produits bio) et de la biodiversité
- Participer à la vie du territoire (activités locales, producteurs locaux)
- Contribuer à l'économie locale : Esat, réinsertion professionnelle
- S'engager pour plus de Solidarité et de cohésion sociale



Le respect des 3 piliers du développement durable :



Le rapport RSE

Depuis 2018, La Maison Bleue a formalisé sa démarche RSE, Smile4Children qu'elle a concrétisé en publiant 1^{er} rapport RSE dès 2019 et en affirmant ses engagements dans une charte éco-responsable afin de garantir un socle commun pour l'ensemble de nos crèches.



Des équipements fabriqués en France

Dans le cadre de notre projet éducatif, nous avons opté pour des bâtiments construits et aménagés aux normes HQE (haute qualité environnementale) et BBC (bâtiment de basse consommation énergétique) mais nous **faisons aussi le choix d'équiper nos crèches en bois « made in France » provenant de forêts éco-gérées et durables.**



Des fournisseurs responsables

Une politique d'achats responsables

Suivant une **politique Achats responsables**, la Direction des Achats de La Maison Bleue sélectionne des fournisseurs qui répondent à un cahier des charges précis pour favoriser :

- La stimulation de l'économie locale
- La réduction des temps de transport
- Les produits écologiques
- La réduction des consommations



La diversification alimentaire

La diversification alimentaire, c'est le passage d'une alimentation lactée liquide à une alimentation solide.

Les recommandations nationales sur l'alimentation préconisent **la diversification alimentaire entre 4 et 6 mois**,

Selon les principes suivants

- Possibilité **d'introduire tous les groupes d'aliments**, y compris les aliments réputés allergènes, dès le début de la diversification, c'est-à-dire entre 4 et 6 mois
- Introduire de **nouvelles textures** à partir de 6-8 mois (environ 2 mois après le début de la diversification)
- Ne pas hésiter à **proposer un aliment jusqu'à 10 fois** : un bébé peut avoir besoin de temps pour l'apprécier
- **Ajouter systématiquement des matières grasses** dans les préparations maison ou dans celles du commerce qui n'en contiennent pas
- Introduire les **produits sucrés** à l'âge le plus tardif possible et de manière limitée
- Faire confiance à l'appétit de l'enfant et **être attentif** aux signes de rassasiement
- **Ne pas forcer** un enfant à manger
- Être attentif à **l'environnement du repas**, en évitant notamment la présence d'écrans



La diversification alimentaire

Faire découvrir toutes les saveurs, aliments mixés et lisses

Faire découvrir toutes les textures : aliments moins lisses, puis hachés, écrasés puis petits morceaux mous

Donner une alimentation variée et équilibrée proche de celle recommandée aux adultes en quantités adaptées à l'âge de l'enfant

Groupe d'aliments	Entre 4 et 6 mois	À partir de 6 à 8 mois	De 1 an à 3 ans
 Produits laitiers <small>en plus du lait maternel et/ou infantile</small>	Yaourt, fromage blanc, petit suisse, fromage frais pas de sucre	Fromages mous puis plus durs	Un produit laitier à chaque repas (yaourt + 20g de fromage)
 Fruits et légumes	Tous les jours (cuits, mixés et lisses)	À chaque repas : Légumes bien cuits Fruits cuits ou bien mûrs	À chaque repas Crus et cuits sous toutes textures dont morceaux à croquer
 Féculents <small>pomme de terre, pâtes, riz, semoule...</small>	Bien cuits mixés et lisses	Texture de moins en moins fine, pomme de terre en petits morceaux fondants	Tous les jours et sous toutes textures
 Volaille, viande, poisson et œuf	Bien cuit, mixé ou écrasé lisse Privilégier la volaille	Mixé ou écrasé lisse Puis en petits morceaux	Haché, écrasé puis progressivement en petits morceaux
 Légumes secs <small>lentilles, haricots secs, pois chiches</small>	Bien cuits mixés et en purée lisse	Purée écrasée à la fourchette	Toutes textures
 Matières grasses <small>huile de colza, noix, olive, beurre</small>	Une cuillère à café d'huile Beurre 1 à 2 fois par semaine	Une cuillère à café d'huile Beurre 1 à 2 fois par semaine	Deux cuillères à café d'huile Beurre 1 à 2 fois par semaine



Des partenaires responsables

Chaque jour, à La Maison Bleue, nous sommes mobilisés pour participer activement à l'éveil des papilles et à l'équilibre alimentaire des jeunes enfants pour en faire les **écocitoyens de demain**.

Dans le cadre de notre politique RSE « Smile4Children » construite et pensée autour des enfants que nous accueillons, nous nous engageons depuis des années à améliorer notre impact social, sociétal et environnemental.

En ce sens, et dans le cadre du renouvellement de nos contrats sur la restauration au sein de nos crèches, nous avons choisi de travailler avec Ansamble, société de restauration reconnue pour son expertise sur l'alimentation des tout-petits, pour une restauration encore plus saine, naturelle et durable.

A partir de 2022, l'assiette des enfants accueillis dans les crèches La Maison Bleue s'inscrit chaque jour autour d'une cuisine « comme à la maison », qui fait la part belle aux produits frais et de proximité avec **50% de produits issus de l'agriculture biologique**.



Et grâce à des animations et ateliers culinaires, les enfants continueront à s'éveiller aux saveurs et aux goûts au rythme des saisons et dans un univers bienveillant qui veille à leur bien-être et à celui de la planète.



Envoyé en préfecture le 24/09/2024

Reçu en préfecture le 24/09/2024

Publié le

Berger
Levrault

ID : 013-211300504-20240918-DB_2024_110-DE



Annexes



Événements marquants de l'année 2023

1. Le bien-être des enfants au cœur du Printemps de la Petite Enfance



La deuxième édition du Printemps de la Petite Enfance a mis l'accent sur la qualité d'accueil du point de vue des enfants et pas seulement du point de vue des conditions de travail et du ressenti des équipes de crèches. Les différentes tables rondes ont été orientées sur cet objectif. Sylviane Giampino en ouverture a déclaré « Et si la qualité d'accueil c'était tout simplement des enfants entourés d'adultes qui peuvent tranquillement se poser quelques instants, les regarder rêver, s'amuser de ce qu'ils font... ».

Un point sur les études et recherches a été fait avec les psychologues Josette Serres, Héloïse Junier et Anne Solaz, Directrice de recherche à l'INED. Des thèmes structurants comme l'éveil artistique et culturel, la connexion avec la nature, l'inclusion sociale ou le handicap ont été abordés, comme l'impact des réformes et des évolutions du secteur sur la qualité d'accueil des enfants.

2. Rapport de l'IGAS sur la qualité de l'accueil et la prévention de la maltraitance en crèche

Missionnée par Jean-Christophe Combe, l'Inspection Générale des Affaires Sociales a mené une enquête et remis son rapport en avril 2023. Ce dernier fait le point sur le secteur de la Petite Enfance, met en lumière des dysfonctionnements de l'accueil des jeunes enfants dans les crèches françaises, en analyse les causes et conclut par 39 propositions.

Toutes les conclusions vont dans le même sens : réformer le secteur, professionnaliser les accueils, les formations, renforcer les moyens de contrôles externes et internes, mieux contrôler le recrutement, renforcer l'attractivité et la fidélisation des professionnels, revoir le système de financement dans son ensemble et pour les places de crèches, à défaut de quoi le secteur qui manque déjà de plus de 10 000 salariés ne pourra pas remplir pleinement sa mission de service au public d'accueil de jeunes enfants.

Ces recommandations sont le point d'appui de trois autres missions : celle sur les référentiels qualité, celle sur les micro-crèches et enfin celle sur un système de signalement national des cas de maltraitance.





Multi-Accueil « Le Nid » – Rapport d’activité 2023



La hotline « Tous attentifs » a été mise en place le 9 mai, et présentée à l’ensemble des salariés de La Maison Bleue. Ce dispositif de signalement interne auprès d’un référent éthique permet à chacun de faire remonter de manière sécurisée, avec des garanties de confidentialité, toute situation non appropriée, tant concernant les enfants (négligence, gestes inadéquats, non-respect des rythmes, mots inappropriés ou autres) que concernant les rapports de travail (situations mal vécues avec des collègues ou avec sa direction par exemple).

Le Groupe La Maison Bleue a été le premier dans tout le secteur (public et privé confondus) à mettre en place ce dispositif de prévention, moins de 2 mois après la sortie du rapport. Ce dispositif vient renforcer les procédures internes existantes.

3. La cohorte Elfe confirme a surexposition des enfants aux écrans



Grâce à la cohorte Elfe, le temps d’écran de 13 528 enfants français de 2, 3 ans et 5 ans et demi a pu être publié.

Les résultats montrent que le temps d’écran augmente avec l’âge : 56 minutes par jour en moyenne à 2 ans, 1h20 à 3,5 ans et 1h34 à 5,5 ans. Certains enfants, même s’ils sont minoritaires, passent plus de 4 heures devant un écran dès leur plus jeune âge (1,9 % des enfants de 2 ans, 3,6 % des enfants de 3,5 ans et 4,7 % des enfants de 5,5 ans).

Cette étude établit que le département de vie, l’origine migratoire et le niveau d’étude maternel jouent sur les temps d’écran.



La Maison Bleue s’est associée à Open, l’Observatoire de l’Enfance & de la Parentalité Numérique, première association française mobilisée à 100 % autour de l’accompagnement des parents et des professionnels sur les sujets de parentalité et d’éducation numérique. L’objectif est de mettre en œuvre des actions à destination de tous les adultes qui entourent les enfants, afin de les aider à mieux appréhender les univers numériques de ces derniers.



4. Lancement du Service Public de la Petite Enfance

Elisabeth Borne a officiellement lancé lors du CNR Petite Enfance d'Angers le Service Public de la Petite Enfance et en a précisé les contours. « Sans mode d'accueil satisfaisant, pas de plein emploi ». L'objectif est de pouvoir offrir à chaque enfant les mêmes chances quel que soit son lieu de naissance ou de vie. Les 4 piliers de ce service public de la Petite Enfance sont :



- La gouvernance par les communes
- Des moyens supplémentaires pour financer les 200 000 places manquantes
- Une meilleure information des parents et plus généralement une plus grande proximité avec les familles
- La qualité de l'accueil



C'est au mois de juillet 2023 que Florence Dabin, Présidente du Conseil départemental du Maine et Loire et Présidente du GIP France Enfance Protégée, a reçu sa lettre de mission dans le cadre du renforcement des dispositifs de lutte et de prévention contre les maltraitances dans les modes d'accueil du jeune enfant. L'objectif est de construire une procédure nationale simple, harmonisée et diffusable auprès de tous les acteurs concernés, en attendant la mise en place d'un schéma cible de signalement et de suivi des suspicions de maltraitances.

Le groupe La Maison Bleue a poursuivi en 2023 la **certification** de ses crèches avec Bureau Véritas. Cette certification porte sur plus de 150 points de contrôles, plus de 200 éléments de preuve documentaires, l'observation par des professionnels, des entretiens des équipes et des contrôles visuels. En 2022, 15 crèches ainsi que le siège ont été certifiées. En 2023, 32 nouvelles crèches l'ont été. Annuellement et pendant 3 ans, les crèches certifiées vivent un audit de suivi. A la 4e année, a lieu un audit de renouvellement. L'objectif est d'avoir 100 % des crèches du groupe certifiées.



5. Semaine nationale de la Petite Enfance et Girafe Awards 2023



La Semaine Nationale de la Petite Enfance, imaginée par l'association Agir pour la Petite Enfance, souffle en 2023 ses 10 bougies. La thématique de cette 10^e édition, qui s'est déroulée du 18 au 25 mars 2023 était : "Pop ! Explorer l'extraordinaire dans le quotidien".

L'objectif de cette Semaine Nationale de la Petite Enfance : mettre à l'honneur le trio enfant-parent-pro. Un événement qui est ouvert aussi bien aux professionnels de l'accueil collectif que de l'accueil individuel. A noter aussi, les Girafes Awards, un prix qui distingue les projets les plus innovants, créatifs sur le thème de l'année.

Plusieurs crèches de La Maison Bleue ont participé à cette semaine thématique.

6. La FFEC réitère sa campagne de valorisation des métiers de la Petite Enfance

Pour la 3^{ème} année consécutive, la Fédération française des entreprises de crèches (FFEC) a organisé la semaine de valorisation des métiers de la Petite Enfance. Elle a pour objectif de faire connaître ces métiers et d'attirer de nouvelles recrues.

#ChoisisLaPetiteEnfance

Forte du succès des précédentes éditions, la FFEC a décidé de reconduire sa campagne de valorisation des métiers de la Petite Enfance, du 6 au 10 novembre 2023. Ses adhérents, dont La Maison Bleue, relaient les messages sur les réseaux sociaux (Tik Tok, Instagram, Twitter, Facebook...) dont sont notamment friands les collégiens et lycéens pour mettre en lumière les métiers de la petite enfance, auxiliaire de puériculture et éducateur de jeunes enfants principalement.





Les thèmes de la semaine étaient les suivants :

- Les Métiers de la Petite Enfance – des Métiers qui ont du sens
- Les Métiers de la Petite Enfance – des métiers indispensables
- Les métiers de la Petite Enfance – des métiers engagés pour le futur
- Les métiers de la Petite Enfance – des métiers pour épanouir et s'épanouir
- Les métiers de la Petite Enfance – minimum 10 sourires par jour garantis



Le Groupe La Maison Bleue

Le groupe La Maison Bleue reste fidèle à ses valeurs : un **projet éducatif cohérent** et commun à toutes les crèches, des aménagements adaptés et sur-mesure, un engagement et un service de qualité.

1er opérateur de crèche à avoir été co-fondé par un binôme de puéricultrice et entrepreneur, La Maison Bleue est spécialisée dans la gestion et la création de **crèches et micro-crèches depuis près de 20 ans**.

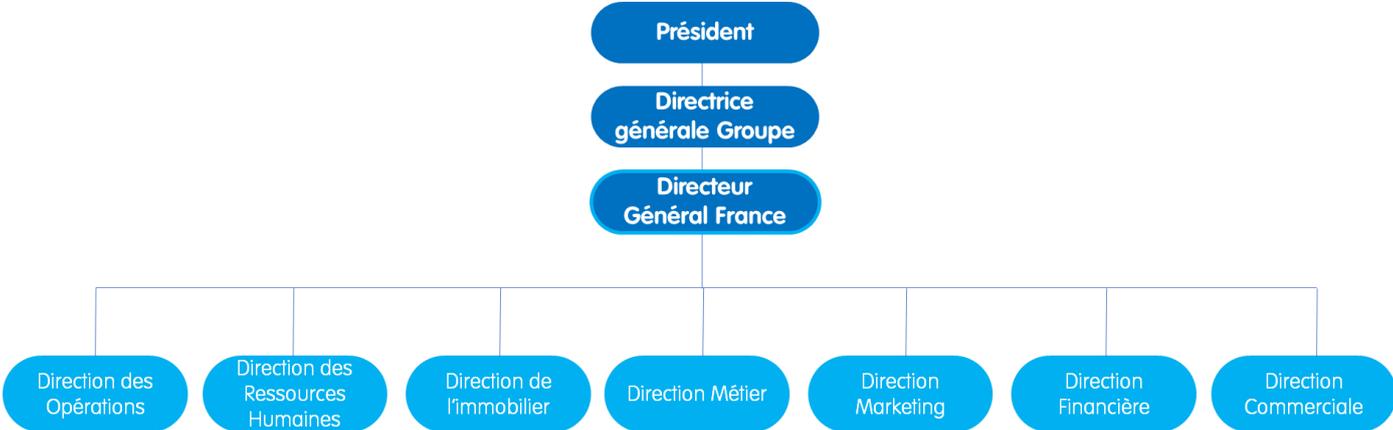
Chiffres clés



Le réseau La Maison Bleue



L’organigramme



Registre des incidents enfants

Date de l'incident	Description	Mesures prises immédiatement	Suites données
26/09/2023	Au moment du repas, la référente a servi le repas. Purée d'épinard. Elle a remué plusieurs fois la purée. Quand l'enfant a mis la cuillère à la bouche, il a hurlé.	La professionnelle a toute suite retiré la purée qui était dans la bouche, a regardé à l'intérieur de la bouche. A donné du froid. Une dose de doliprane administré pour la douleur avec accord de la famille et de la direction. Après la sieste, je suis allé voir l'enfant. Je n'ai rien vu au niveau du palais ni au niveau de la langue. J'ai ensuite téléphoné à la maman pour lui donner des nouvelles.	Pas de trace de brûlure particulière dans la bouche La réunion avec les parents s'est bien passée Il y a eu un problème de communication entre les pros et les parents La situation est résolue Pas de consultation médicale
11/09/2023	L'enfant s'est fait mordre au niveau de la joue gauche.	Poche de froid mis à la suite de la morsure	L'enfant a un bleu sur la joue Pas de consultation Retour le 13/09

Registre des plaintes

Date	Auteur de la plainte	Motif(s) de la plainte								Date de réponse	
		Personnel – Effectif	RH – Divers	Relations Parents / délégataire / réservataire	Facturation	Sécurité	Pédagogie	Hygiène	Restauration		Locaux
30/01/2023	Délégant/réservataire		X								

